MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FACULTE DES LANGUES , DES LETTRES, DES ARTS,
DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Département de Géographie
Option : Démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

MEMOIRE DE MAITRISE

Thème

MIGRATION ET GESTION DE L'ESPACE RURAL DANS LA PROVINCE DU KENEDOUGOU, BURKINA FASO

Présenté par :

Augustin KABORE

Sous la Direction de :
M. Banza BAYA

Mai 1998

DEDICACE

A la mémoire de mon père et de ma mère qui pleurent toujours leurs deux fils : Toussaint et Eric KABORE. Leur souffrance me révolte. Leur courage m'aguerrit. Leur amour et leur affection ont marqué ma tendre enfance ....

A la mémoire du Commandant O.Léonard ZOURE. Il m'apprit l'humilité et la tolérance, l'honneur, la dignité et la responsabilité jusqu'au bout...

A tous mes frères et soeurs... Ce que père et mère firent pour moi, je vous le rendrai jusqu'au bout...

A mon frère, Pascal. Frère de sang, je ne saurai t'oublier ni dans la souffrance ni dans la joie...

A tous ceux des miens que je n'ai pu citer...

Je dédie cette partie de moi-même.

REMERCIEMENTS

Un diplôme supérieur de niveau maîtrise me grise, mais ne m'enlève pas la raison. Je dois tant aux autres :

- A Monsieur **BAYA Banza**, mon Directeur de mémoire. Nos grands pères disaient : "les louanges gonflent le sot, mais rendent petit l'homme d'esprit." Ma bouche garde le silence mais je vous porterais toujours dans mon coeur, le temps qui lui serait donné de battre, pour exprimer la gratitude et l'amour.

- Au Commandant **O.Léonard ZOURE**, Directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Dindéresso et superviseur de mon mémoire. J'ai apprécié la qualité des transformations qu'il m'a apporté depuis mon arrivée dans son école.

Je garde en lui une image importante d'un homme de défi.

- A Monsieur **Bagnoumana OUATTARA**, Coordonnateur de l'U.P.G.O./KND et maître de mon stage. J'ai apprécié l'ardeur et la rigueur dans le travail.

- Je n'oublie pas, par la même occasion toute la Direction de l'U.P.G.O./KND , tous ces qui m'ont été d'un quelconque apport au cours de mes stages pratiques.

- A toute la Direction de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Dindéresso pour sa disponibilité et son soutien à mon égard.

- A tout le département de Géographie de l'Université de Ouagadougou. Toute ma reconnaissance.

- A Monsieur **Jonas KABORE**

- A tous ceux que je n'ai pu nommer, parents, collègues, amis ou connaissances qui me portent dans le coeur, je les remercie du fond du coeur.

TABLE DES MATIERES

Pages

Résumé 1

Introduction 2

Première partie : Caractéristiques physiques du milieu 6

Chapitre I. : Les conditions climatiques 9

I. Les données pluviométriques 10

II. La température et l'hygrométrie 13

Chapitre II. : Les éléments de paysage 15

I. Les principales formes de relief 15

A. Les plateaux 15

B. Les plaines 15

C. Les buttes et collines 15

II. Les grands types de sol 15

A. Les sols de catégories 8 16

B. Les sols de catégories 9 16

C. Les sols de catégories 10 16

D. Les sols de catégories 12 16

E. Les sols de catégories 13 17

III. Le réseau hydrographique 17

IV. Le couvert végétal 17

A. La forêt galerie 18

B. La forêt claire 18

C. La savane boisée 18

D. La savane arborée 18

E. Le tapis graminéen 18

Deuxième partie : Le milieu humain et les activités de production 20

Chapitre III. Le milieu humain 21

I. Les mouvements de population 21

A. La transhumance et la migration agricole 21

B. Les vagues de peuplement 21

II. Le contexte démographique 24
A. Les données démographiques..... 24
B. Les structures démographiques 27
1. La structure par âge..... 27
2. La structure par âge et par sexe..... 29
Chapitre IV. Les activités de production..... 31
I. L'Agriculture..... 31
A. Les techniques culturales..... 31
B. La production par espèce..... 33
1. Les céréales..... 33
2. Le coton..... 37
C. Les exploitation individuelles..... 38
II. L'élevage..... 39
A. L'élevage sédentaire..... 39
B. L'élevage transhumant..... 40
III. Les autres activités de production..... 43
A. L'arboriculture fruitière..... 43
B. Les activités artisanales..... 44

Troisième partie: La gestion de l'espace et les stratégies de développement..... 45
Chapitre V. La gestion de l'espace..... 46
I. Etude du terroir traditionnel..... 46
A. Organisation socio-politique des autochtones.... 46
1. L'exercice du pouvoir politique..... 46
2. L'espace et les interdits..... 46
B. Etudes spatiales..... 47
1. Les différentes unités du terroir..... 47
2. L'évolution spatio-temporelle..... 48
3. L'occupation traditionnelle du sol et la morphologie agraire 52
II. La gestion de l'espace par les migrants 54
A. L'organisation sociale des migrants 54

B. Les contraintes à l'utilisation rationnelle des ressources..... 55
1. Le poids des traditions 55
2. L'occupation de l'espace..... 56
Chapitre VI : Les stratégies de développement..... 60
I. La nouvelle approche de développement intégré et participatif..... 60
A. La volonté politique..... 60
B. Le Programme National de Gestion des Terroirs.. 61
1. Les objectifs du programme..... 62
2. La stratégie opérationnelle..... 62
II. Des bases de gestion des terroirs au Kénédougou..... 63
A. L'identification des villages de migrants..... 64
B. Le renforcement de l'encadrement technique et la sensibilisation..... 65
C. La réorganisation spatiale..... 65

Conclusion générale..... 67
Bibliographie..... 70
Liste des cartes et figures..... 73
Liste des tableaux..... 74
Liste des sigles et abréviations..... 75
Annexes..... 76

RESUME

La migration agricole et pastorale a été une des solutions que certains paysans du plateau Central et du Nord du Burkina Faso ont préconisé face au grave problème de dégradation du potentiel de production en raison de la surexploitation des ressources naturelles. Convaincus des disparités socio-économiques de la paysannerie burkinabé, les migrants se sont orientés vers les "nouvelles terres" de l'Ouest du pays, particulièrement dans la province du Kénédougou.

Cependant, la mise en oeuvre des méthodes culturales extensives par les migrants est préjudiciable à l'environnement. Cette situation nécessite des actions concrètes d'organisation et d'encadrement technique de ces "nouvelles communautés rurales" si l'on veut mettre fin au processus de migration perpétuelle et préserver l'équilibre populations - ressources naturelles.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agraire où environ 90% de la population tire ses moyens de subsistance de l'exploitation de la terre et des autres ressources de l'environnement (eaux, forêts, pâturages).

Le secteur agricole occupe donc une place de choix dans l'économie du pays et sa contribution au produit intérieur brut (PIB)[1] fut estimée à 30% en 1992 (les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso, Octobre 1993) . Les ressources naturelles constituent dans un tel contexte un capital inestimable pour le développement du pays.

Cependant la dégradation continue de l'environnement et les multiples problèmes relatifs à la satisfaction des besoins primordiaux des populations sont les réalités quotidiennes que vivent les Burkinabé.

C'est ainsi que confrontés à la pression foncière due à la "surpopulation" et à la baisse excessive des disponibilités en pâturages et en eau des zones septentrionales et du plateau mossi, les paysans ont déclenché un vaste mouvement volontaire vers les "nouvelles terres" de l'Ouest du pays, particulièrement la province du Kénédougou.

Mais les méthodes d'exploitation extensives qu'ils utilisent entraînent une dégradation des ressources naturelles dont les conséquences sur l'environnement ne sont plus à démontrer et le Burkina Faso se doit de repenser les méthodes d'occupation et de gestion de ses espaces ruraux.

Le thème que nous avons choisi de traiter trouve sa justification dans les faits ci-dessus brièvement expliqués :

- Migration dans la province du Kénédougou, parce que plusieurs villages sont nés de la migration spontanée.

- Gestion de l'espace rural dans l'optique de contribuer à la sauvegarde de l'environnement car les migrants utilisent des méthodes d'exploitation extensive préjudiciable à l'environnement.

Le présent travail est donc une tentative d'approche et de recherche de solutions aux problèmes d'espace dans la province du Kénédougou. Il se propose de cerner la dynamique de l'occupation de l'espace liée à

[1] Voir la table des sigles pour la signification des différentes abréviations.

l'augmentation de la population. Autrement dit il s'agit d'étudier l'impact de la migration sur l'espace rural dans la province du Kénédougou.

Il convient cependant de préciser que cette étude s'est faite avec le concours du PNGT, notamment l'Unité provinciale de gestion opérationnelle du Kénédougou, d'autant plus qu'elle porte sur la zone d'intervention de cet organisme et que celui-ci s'intéresse essentiellement au programme de gestion des terroirs.

Elle a porté sur quatre(4) des dix(10) départements que compte la province dont trois(Djigouéra, Samorogouan et N'Dorola) à fort taux de migrants et le département de Koloko qui n'en regorge pratiquement pas ; ceci pour d'éventuelles comparaisons.

Mais au regard de l'étendue de chacun de ces départements et des moyens très limités pour des enquêtes exhaustives, deux villages au moins par département ont été choisis.

Par ailleurs il faut souligner que la gestion de l'espace rural et son application reposent sur une connaissance du milieu physique et humain du terroir. Aussi, sommes-nous en droit de formuler des interrogations :

Quel est alors le cadre naturel de production des migrants ?

Quelles activités de production ont-ils entreprises ?

Comment l'espace est-il géré, quels problèmes suscite cette gestion ?

Telles sont les grandes questions que nous désirons élucider dans cette étude dont l'approche méthodologique a comporté deux (2) étapes essentielles :

- la recherche documentaire dont l'objectif est d'apprécier la manière dont l'étude pouvait être abordée et surtout de nous imprégner des textes institutionnels et juridiques qui sous-tendent l'utilisation des terres du Domaine Foncier National. De nombreux centres de documentation et des services ont été ainsi très utiles pendant cette étape. Il s'agit de l'UERD, de l'ONAT, de l'UPGO/KND, de l'ENEF et de l'Université de Ouagadougou.

- la collecte des informations sur le terrain qui nous a d'abord amené à expliquer aux différentes autorités (administratives et coutumières) le but de l'étude afin de nous assurer d'une part une couverture administrative et d'autre part la collaboration des autorités coutumières. Des entretiens avec des personnes et structures ressources (préfet, ancien responsable administratif,

projet, ...) ont été nécessaires pour saisir la portée de la migration, ses origines, les problèmes posés et les tentatives de solutions.

Quant aux enquêtes menées auprès des populations cibles, elles ont été de quatre (4) types :

- une enquête auprès des responsables coutumiers en vue de mieux cerner l'organisation sociale en place ;

- une enquête auprès des migrants afin de comprendre les raisons de leur déplacement, d'apprécier les activités de production et enfin voir comment la gestion de l'espace rural est comprise par les migrants ;

- une enquête auprès des groupements villageois pour non seulement comprendre le bien fondé de leurs groupements, leur évolution technique dans le domaine agricole, pastoral et sylvicole mais et surtout leur opinion sur la dégradation de l'espace rural et les propositions de gestion;

- une enquête auprès des groupements de femmes en vue de savoir leur place dans les activités de production mais aussi leur degré d'implication dans la gestion des ressources naturelles.

La synthèse des effectifs enquêtés est consignée dans le tableau ci-après.

Départements	Villages enquêtés	Effectif total population	Effectifs population enquêtée				Effectifs total enquêtés
			R.C	M	G.V	G.F	
SAMOROGOUAN	Ténasso	457	9	37	56	12	114
	Kongolikoro	1262	5	-	137	17	159
	Sérékeni	1854	6	53	117	115	291
DJIGOUERA	Dissanga	1336	14	64	130	33	241
	Banzon	12500	22	250	-	43	315
N'DOROLA	Niéna	876	15	75	60	30	180
	Famberla	1518	5	38	44	24	111
KOLOKO	Kangala	3752	11	-	101	62	174
	Kartasso	331	7	-	31	50	88
TOTAL		23886	94	517	676	386	1673

Nous proposons en annexe l'ensemble des questionnaires élaborés à cet effet.

Le travail proprement dit comporte trois (3) parties : la première étudie le cadre naturel, la seconde analyse le milieu humain et les activités de production, la troisième fait le point sur la gestion de l'espace et les stratégies

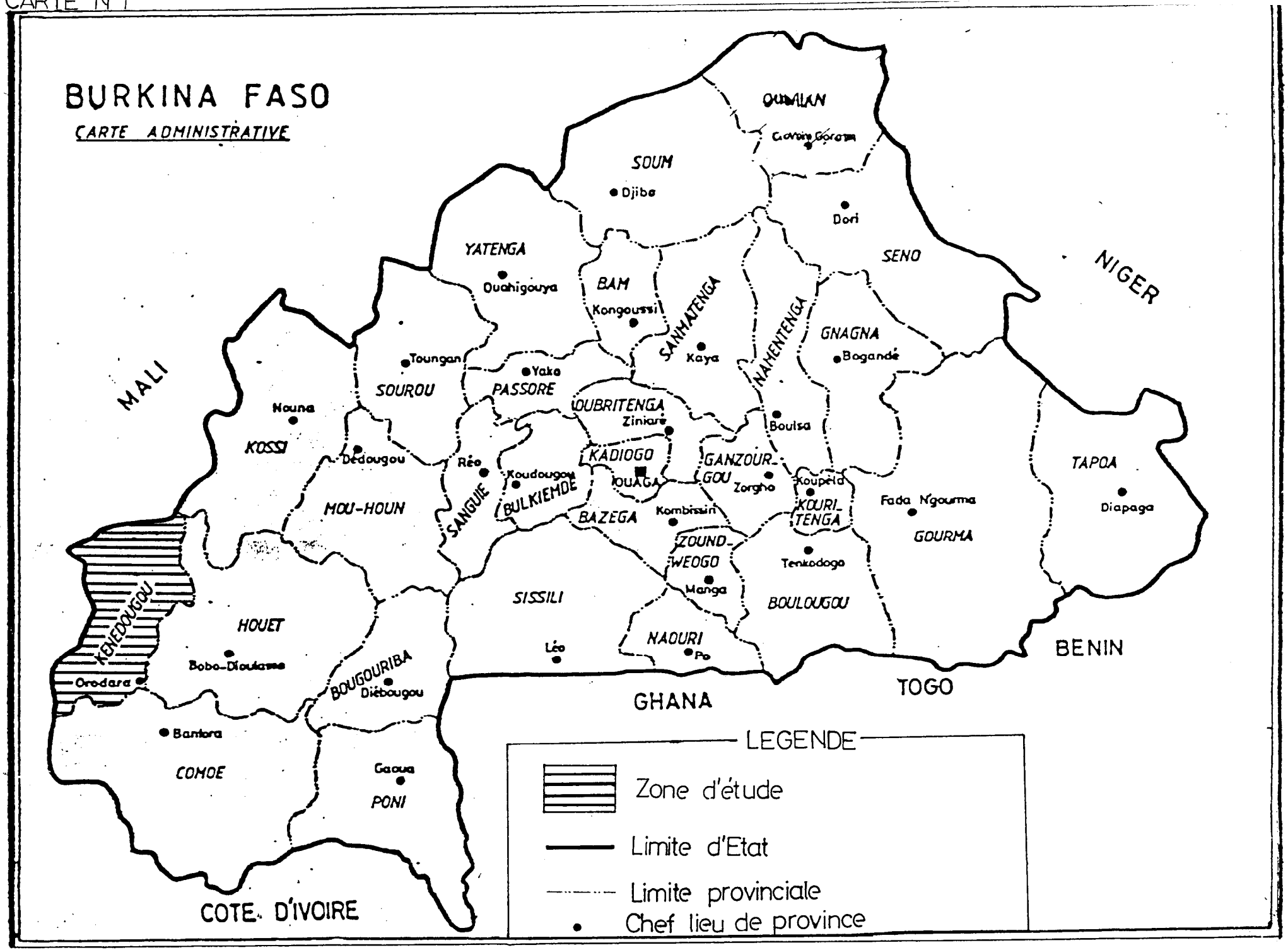
de développement notamment la nouvelle approche du développement intégré par le P.N.G.T. et des bases fondamentales de gestion des terroirs au Kénédougou.

La conclusion générale porte sur les bases d'une restructuration de l'espace des migrants en vue d'une gestion rationnelle des ressources de leur terroir.

PREMIERE PARTIE :

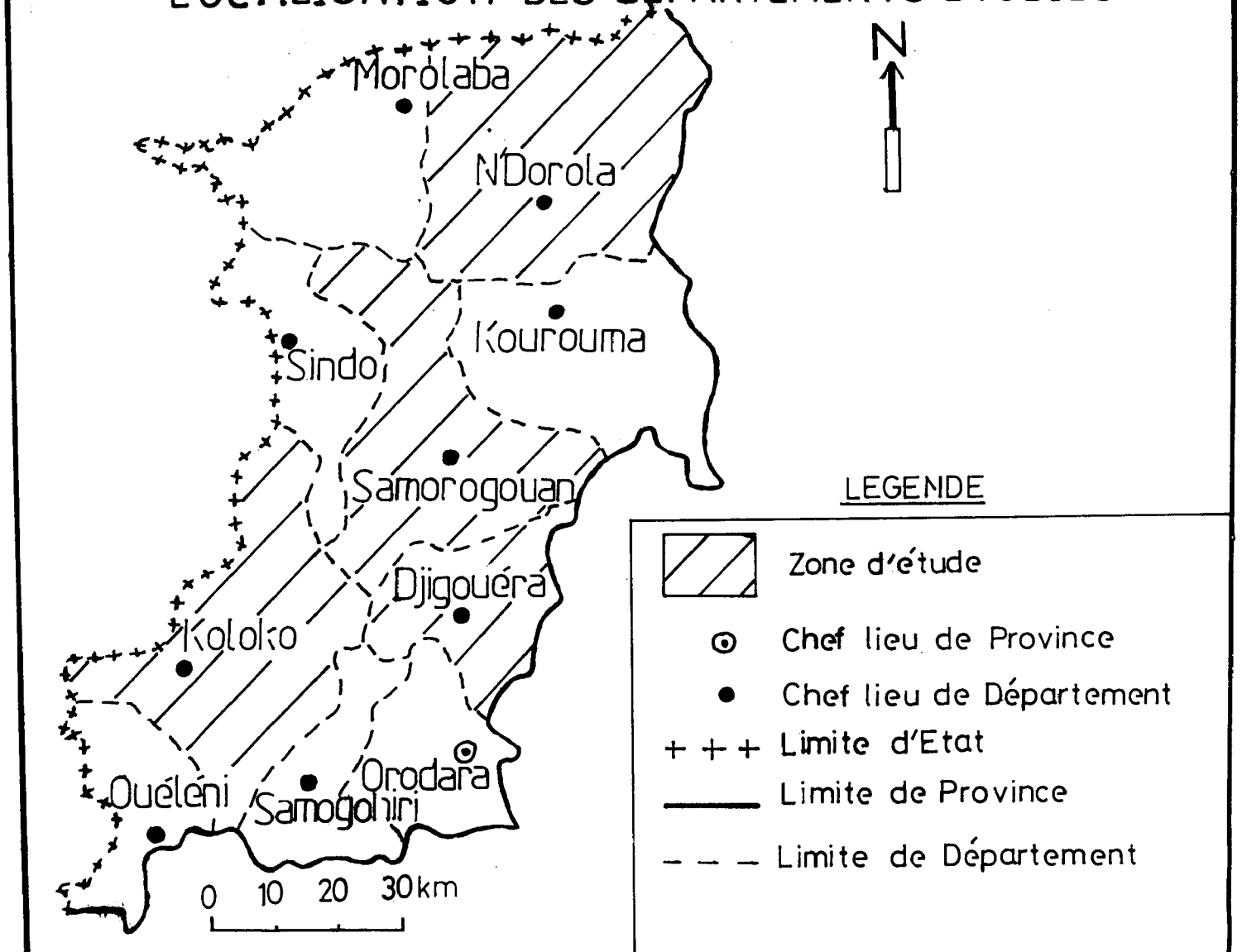
CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DU MILIEU

CARTE N°1


BURKINA FASO
CARTE ADMINISTRATIVE
OUDALAN
Gorom Gorom
SOUM
Djibo
Dori
SENO
NIGER
YATENGA
Ouahigouya
BAM
Kongoussi
SANMATENGA
Kaya
NAMENTENGA
GNAGNA
Bogandé
MALI
Toungan
Yako
SOUROU
PASSORE
LOUBRITENGA
Ziniare
Boulsa
Nouna
KOSSI
Dédougou
Réo
KADIOGO
OUAGA
GANZOURGOU
Zorgho
Koupéla
TAPOA
Diapaga
Koudougou
SANGUIE
BULKIEMDE
KOURITENGA
Fada N'gourma
GOURMA
MOU-HOUN
BAZEGA
Kombissiri
ZOUNDWEOGO
Tenkodogo
Manga
SISSILI
BOULOUGOU
KENEDOUGOU
HOUET
Bobo-Dioulasso
Orodara
BOUGOURIBA
Diébougou
Léo
NAOURI
Po
BENIN
TOGO
GHANA
Bantora
COMOE
Gaoua
PONI
COTE D'IVOIRE
LEGENDE
Zone d'étude
Limite d'Etat
Limite provinciale
Chef lieu de province

CARTE N°2

PROVINCE DU KENEDOUGOU
LOCALISATION DES DEPARTEMENTS ETUDIES



source: DRPC BOBO-DIOULASSO

KABORE AUGUSTIN

La gestion de l'espace rural repose essentiellement sur la connaissance du contexte démographique et physique des terroirs. Aussi, l'objectif dans cette partie de notre étude n'est pas seulement de présenter un cadre naturel en tant que tel, mais aussi et surtout comme support essentiel des activités du monde rural.

CHAPITRE I : LES CONDITIONS CLIMATIQUES

Située à l'Ouest du Burkina Faso, la province du Kénédougou est limitée au Nord et à l'Ouest par la République du Mali et la Province du Houet, au Sud par la Province de la Comoé et à l'Est par la province du Houet. Elle s'étend entre les latitudes 4,5° et 5,5° Ouest et entre 10,8° de longitude sud et 12° de longitude nord. Elle couvre une superficie de 7.372 km², et appartient à un climat de type sud-soudanien ainsi que l'indique la carte n°3.

Le balancement saisonnier du front intertropical (F.I.T.) commandé par les hautes pressions sub-sahariennes et océaniques détermine les caractéristiques climatiques de la zone. Deux grandes saisons se succèdent :

- Une saison humide de Mai à Novembre,
- Une saison sèche de Décembre à Avril.

Toutefois, on peut distinguer à l'intérieur de ces deux grandes saisons, de petites variations climatiques. Pour mieux comprendre ces saisons, il convient d'analyser certains éléments du climat tels que la température, l'humidité de l'air et la pluviométrie consignés dans le tableau I.1 ci-après.

Tableau I.1: Pluviométrie annuelle de 5 postes (mm/an)

DEPARTEMENTS / ANNEES	Orodara	Koloko	Samorogouan	Kourouma	N'Dorola
1983	825	ND	ND	ND	662
1984	756	ND	ND	ND	692
1985	1163	ND	ND	ND	999
1986	1163	ND	ND	ND	995
1987	1051	ND	ND	ND	758
1988	1090	ND	ND	ND	1201
1989	893	963	910	868	879
1990	972	1172	920	1039	805
1991	1173	1128	1331	1244	746
1992	1058	978	993	991	975
1993	1183	1032	851	796	1010
1994	1096	1448	913	ND	ND
1995	1154,5	1047,5	1245,6	ND	ND
1996	1384,8	1379,5	731,8	ND	8O7,7

I. Les données pluviométriques

Située dans la zone sud-soudanienne, la province du Kénédougou enregistre une pluviométrie considérable, oscillant entre 900 et 1100 mm. La saison des pluies dure environ six mois et le mois le plus pluvieux demeure le mois d'Août.

Pour la période 1983-1993, on a recueilli entre 12 et 23 mm/jour. La répartition des pluies n'est pas toujours homogène dans l'espace même pour des points situés à la même latitude, d'où leur irrégularité spatio-temporelle.

Aussi, l'observation de l'évolution des cinq dernières années pour trois postes (Kourouma, Koloko et Orodara) et des dernières dix années pour deux

postes (N'Dorola et Orodara) laisse apparaître des fluctuations en dents de scie, aussi bien en quantité d'eau tombée qu'en nombre de jours de pluies.

Pour mieux comprendre l'importance des pluies tombées, avec la partie utilisable pour les cultures, nous faisons la distinction entre les différentes moyennes (confère tableau I.2 ci-dessous).

- Moyenne par an (a)
- Moyenne par an sans considérer et les mois de Janvier à Avril et les mois de Novembre et Décembre (b).

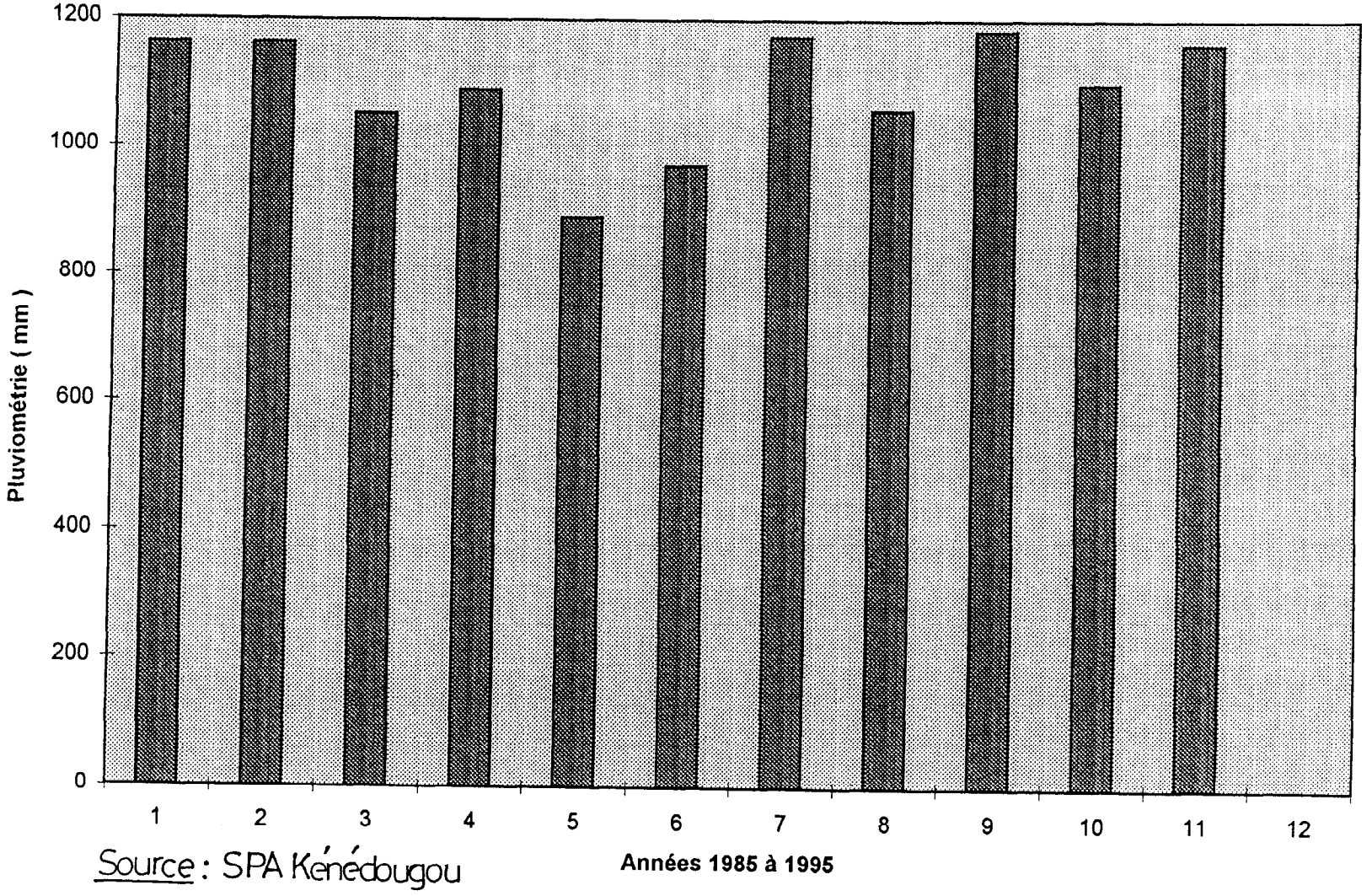
Tableau I.2 : Moyennes pluviométriques annuelles

DEPARTEMENTS / ANNEES	Orodara	Koloko	Samorogouan	Kourouma	N'Dorola
(a) 1987-1991	1036	1088	1054	1051	928
(b) 1987-1991	995	1027	1048	1018	907
(a) 1989-1993	1062	1055	1007	988	978
(b) 1989-1993	1009	1007	991	959	962
(a) 1983-1993	1030	1055	1007	988	978
(b) 1983-1993	646	1007	991	959	593

Source : Calculs DRP/Bobo

Figure n°1

Evolution de la pluviométrie à Orodara de 1985 à 1995



Source : SPA Kénédougou

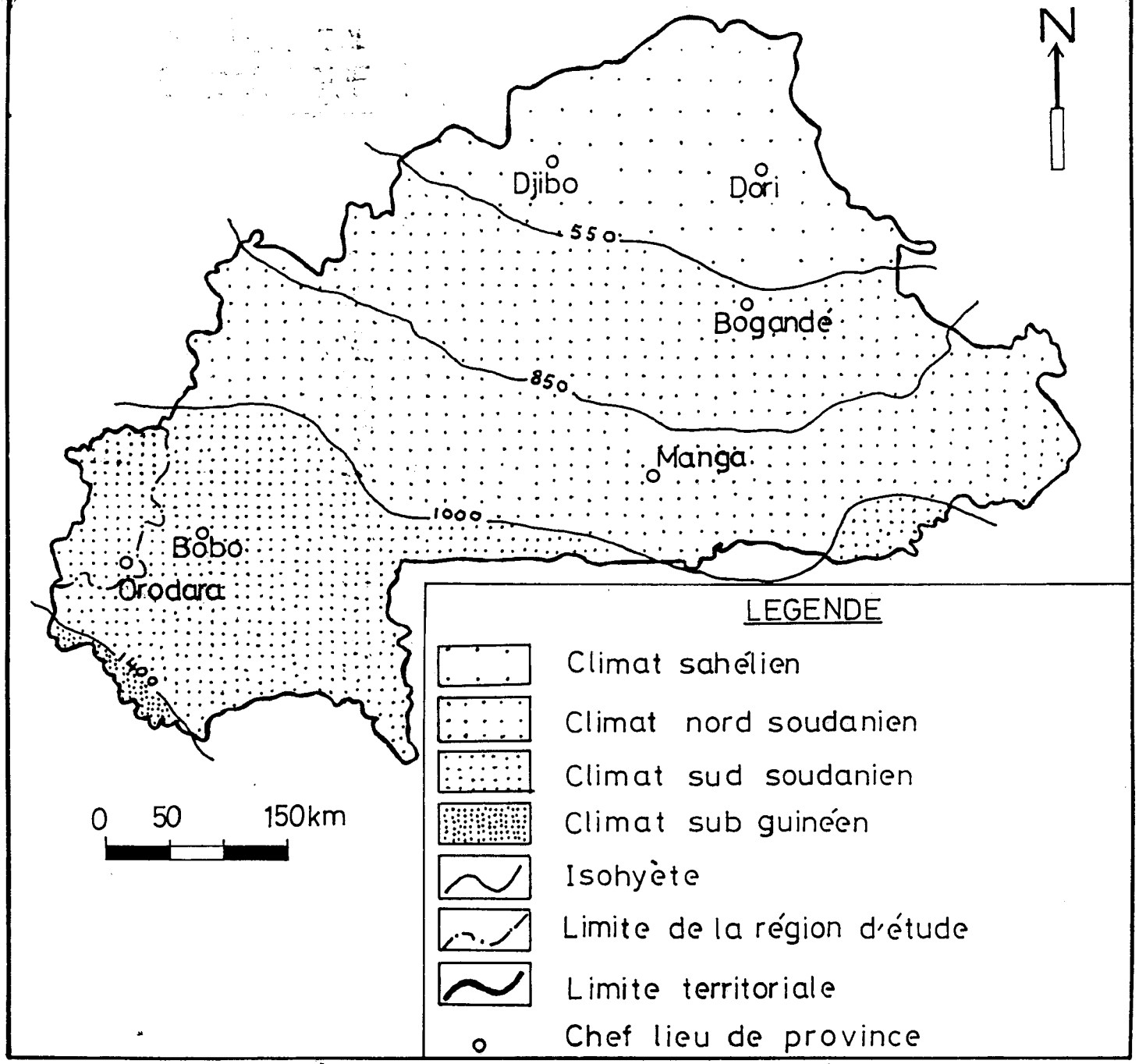
II. La température et l'hygrométrie

Les stations de la Province du Kénédougou ne disposant pas de données exhaustives sur ces deux éléments, nous nous contenterons de donner un aperçu global. En effet, les températures moyennes varient entre 24,9°C et 30,2°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5,3°C[2] .

[2] Selon étude ORSTOM, Boulet et Faucke, 1975

CARTE N°3

ZONES CLIMATIQUES DU BURKINA FASO



KABORE AUGUSTIN

CHAPITRE II : LES ELEMENTS DE PAYSAGE

Les éléments physiques du paysage se résument aux unités géomorphologiques, aux sols, au réseau hydrographique et au couvert végétal.

I. Les principales formes de relief.

Trois unités géomorphologiques caractérisent la province du Kénédougou : les plateaux, les plaines, les buttes et collines.

A - Les plateaux : La plus grande partie du relief de la province est constituée de plateaux d'altitude moyenne de 450 m. Une coupe topographique allant du sud de la province (Ouéléni) au nord (N'Dorola) laisse transparaître une succession de plateaux en forme d'escaliers dont le plus haut est à Ouéléni et le plus bas à Samorogouan.
Notons que ces plateaux sont pour la plupart constitués de matériaux gréseux.

B - Les plaines : Elles sont surtout présentes dans la partie septentrionale de la province (Kourouma, N'Dorola, Morolaba). Elles sont vastes et sont également parcourues par des marigots qui engendrent parfois des zones marécageuses pendant l'hivernage (Témétémesso, Niéna, Dionkélé, Sourou, etc.).

C - Les buttes et collines : A toutes ces unités topographiques s'ajoutent quelques buttes et collines au Nord-est et au Sud-Ouest où se trouve le point le plus culminant du Burkina Faso, mont Ténakrou (749 m).

II. Les grands types de sol

N'ayant pu effectuer des analyses d'échantillons, nous ne pouvons présenter une typologie exacte des sols. La présentation qui suit s'inspire des travaux de Boulet et Faucke.

Le Kénédougou se caractérise par une diversité de sols qui peuvent être regroupés en cinq (05) grandes catégories:

- les sols de catégorie 8
- les sols de catégorie 9
- les sols de catégorie 10
- les sols de catégorie 12
- les sols de catégories 13

A - Les sols de catégories 8, sols gravillionnaires: Ce sont des sols ferrugineux tropicaux lessivés à concrétiser sur sédiments sablo-argileux, de profondeur faible (inférieur à 40 cm). Ils sont gravillionnaires, hétérogènes dans l'espace, à valeur agricole faible. Ces sols sont peu épais, riches en graviers ferrugineux. Ils conviennent à la culture de certaines plantes industrielles comme l'arachide et le coton. Les cultures maraîchères ne sont pas tellement aptes pour ces sols.

B - Les sols de catégorie 9, sols argilo-sableux en surface et argileux en profondeur: Ils regroupent des sols bruns eutrophes en unité pure ou en terme dominant d'association avec d'autres sols. Ils sont pour la plupart des sols profonds (supérieur à 100 cm), de couleur brun foncé. Ils sont saturés, riches en base et en minéraux et pauvres en matières organiques. Ils sont pour la plupart d'excellente qualité, et aptes pour la culture de rente comme le sésame, le coton et l'arachide.

C - Les sols de catégorie 10, sols argilo-sableux à argileux en surface: Ils rassemblent les zones où dominent les vertisols et sont dans la même catégorie texturée que les sols 9. Leur profondeur est supérieure à 100 cm. Ils se caractérisent par l'existence d'un grand volume de terre à bonne perméabilité. Ils ont une grande valeur agronomique certaine et conviennent également à la culture mécanisée (attelée), de certaines plantes industrielles: coton, arachide.

D - Les sols de catégorie 12, sols limono-argileux à argilo-limoneux en surface et argileux en profondeur: Ce sont des sols hydromorphes à

pseudo-gley en bordure des deux fleuves (Mouhoun et Banifing). Ce sont des sols chimiquement riches. Les sols hydromorphes conviennent généralement bien au riz et à la culture maraîchère.

E - Les sols de catégories 13, sols sableux en surface, argileux en profondeur: Ce sont des sols ferralitiques très profonds (3 à 4 m) à concrétions et cuirasses. Leur fertilité chimique est faible. Il sont peu évolués, très bien drainés, rouges ou ocres. Ce type de sol est surtout apte pour les tubercules et les céréales.

III. Le réseau hydrographique

Il est constitué par deux principaux cours d'eaux et leurs affluents: Mouhoun, Banifing.

Le Banifing: Son cours principal constitue une frontière naturelle entre le Mali et la province du Kénédougou et ceci dans sa partie nord et ouest. Bien que ne traversant pas la province, ses affluents sont d'un apport considérable et forment parfois des zones marécageuses propices au développement de la riziculture tel que le Longo dans la plaine de Témétémesso.

Le Mouhoun (ex. Volta Noire): C'est l'un des plus importants cours d'eau du Burkina Faso. Une de ses sources se trouve à Samogohiri dans le sud de la province. Ses principaux affluents sont le Plandi, la Dougbera et le Dienkoa.

Dans l'ensemble, le réseau hydrographique est dense. Il constitue d'abord une source d'approvisionnement en eau de boisson des populations mais aussi constituent le support de la culture maraîchère dans certaines zones.

IV. Le couvert végétal

La combinaison de la bonne pluviométrie et des sols d'assez bonnes qualités offre des conditions favorables à l'éclosion d'un couvert végétal consistant avec des espèces ligneuses diverses, caractéristiques du domaine sud-soudanien. On rencontre principalement 5 types de formations végétales :

- la forêt galerie,

- la forêt claire
- la savane boisée,
- la savane arborée,
- le tapis graminéen.

A - La forêt galerie: Elle couvre le long des principaux cours d'eau qui parcourent la province et présente une strate de 15 à 2O m de haut. Les espèces rencontrées sont : Antiaris africana, Berlinia grandifolia, etc.

B - La forêt claire: Elle se présente au sud de la province notamment dans les départements de Koloko, Ouéléni et Samogohiri. Elle renferme des essences telles que Afzelia africana, Daniela oliveri, Chlorofolia Exelsa, Kaya Senegalensis, Acacia seyal. La strate se situe entre 1O et 15 m.

C - La savane boisée: Elle couvre la partie sud de la province notamment les départements de Samogohiri, Orodara, Djigouéra, Koloko et une partie du centre de la province (Samorogouan). La strate se situe entre 1O et 15 m. On y rencontre plusieurs essences telles que Parkia biglobosa, Pteleopsis suberosa, Butyrospermum parkii, Terminalia avicinoïdes.

D - La savane arborée: Elle se rencontre surtout dans la partie nord, nord-ouest et centrale (N'Dorola, Morolaba, Djigouéra). Elle renferme presque les mêmes espèces citées plus haut. Seulement, la strate varie entre 5 et 12 m.

E - Le tapis graminéen: Il est dense et la taille varie entre 1O cm et 3 m de haut. Les espèces graminéennes sont très variées et on peut citer entre autres : Andropogon gayanus, Pseudipicus pedicellatum, etc.

A toutes ces espèces, il faut ajouter les différents vergers de manguiers, d'anacardiers, d'agrumes etc., plantés et entretenus par les paysans à Orodara, Djigouéra, Koloko, Samogohiri.

C'est dans ce cadre naturel ainsi présenté que les migrants du Kénédougou ont trouvé refuge à la suite d'un phénomène migratoire. Mais

quelles sont les raisons de cette migration ? D'où viennent les populations concernées par ce phénomène ? Comment organisent-elles la production ? Autant d'interrogations auxquelles nous tenterons de répondre dans la deuxième partie de notre travail.

DEUXIEME PARTIE :

LE MILIEU HUMAIN ET LES ACTIVITES DE PRODUCTION

CHAPITRE III : LE MILIEU HUMAIN

I. Les mouvements de population

La province du Kénédougou est une zone d'accueil des migrations internes au pays. Il convient cependant de distinguer la migration spontanée, agricole de celle des pasteurs nomades.

A. La transhumance et la migration agricole

L'installation des pasteurs transhumants du Nord dans le Kénédougou est relativement ancienne. Pour la majorité des Peulh, leur installation remonte dans les années 1972-73. La raison fondamentale évoquée est la baisse excessive des disponibilités en pâturage et en eau des zones septentrionales et du plateau mossi.

Quant à la forte migration agricole spontanée en direction du Kénédougou, elle se serait déclenchée vers les années 1979-80. Tous les paysans sont unanimes à reconnaître que la principale motivation est le problème alimentaire.

Ainsi, confrontés à des problèmes de survie, le Kénédougou à été choisi par les migrants pour repartir sur de nouvelles bases. Mais le choix du Kénédougou n'est pas le fait du hasard d'autant plus que les zones d'installation des migrants bénéficient de conditions favorables pour l'agriculture et également d'une disponibilité de terres dont l'accès pour l'étranger est sans grande difficulté.

B- Les vagues de peuplement

Le peuplement des zones d'accueil par les migrants dans le Kénédougou s'est fait sans interruption. Néanmoins deux vagues de migration peuvent être distinguées.

Le premier flux migratoire, assez important couvre la période 1979 à 1982 où environ 35% des chefs d'exploitation se sont installés.

La deuxième vague non moins importante intervient après la sécheresse des années 1983-84. Aussi, de 1984 à nos jours, de nouvelles installations se poursuivent.

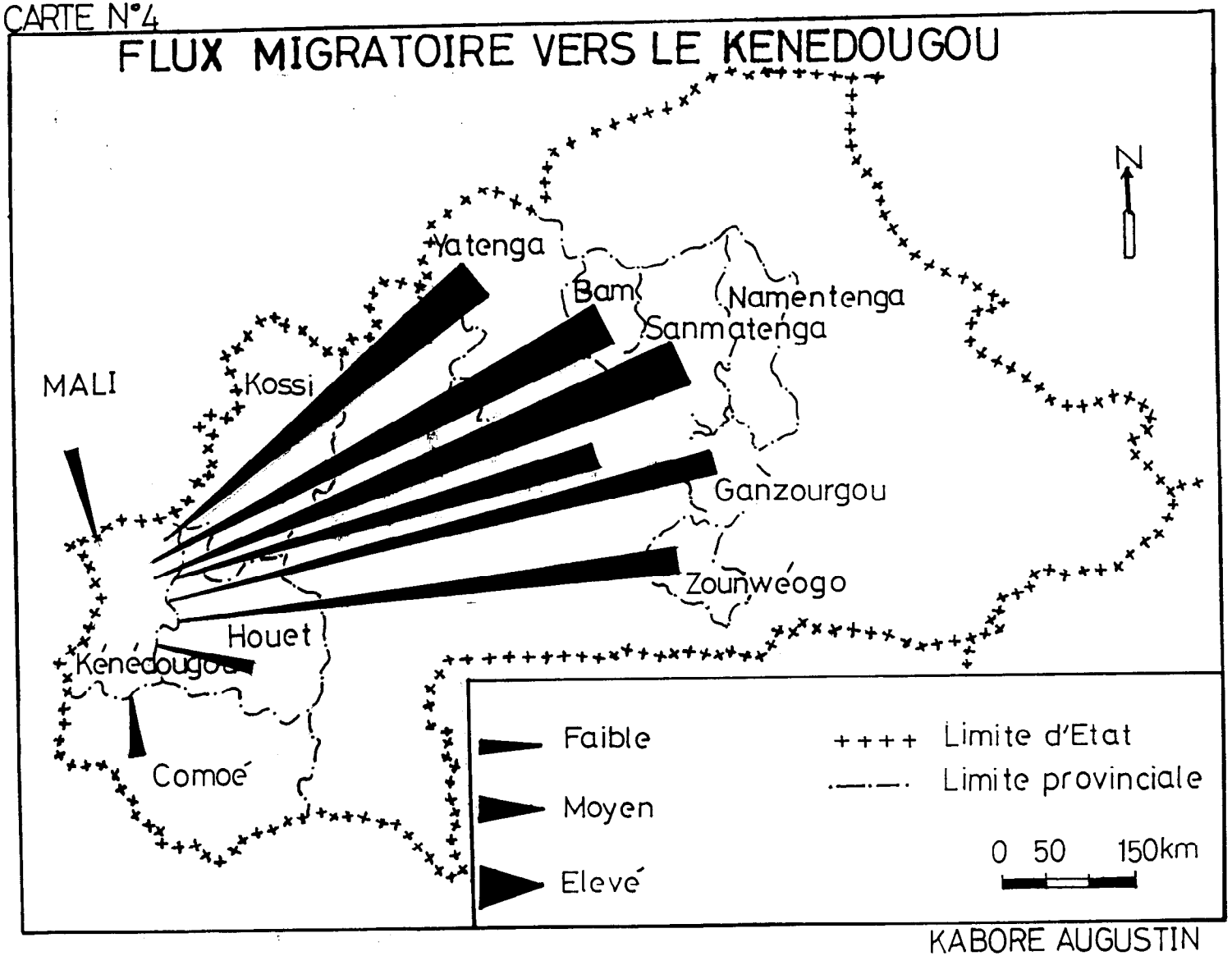
La carte des flux migratoires (Carte n°4) et le tableau III.1 (ci-dessous) montrent que la majorité des migrants sont ressortissants du Yatenga, du Bam, du Passoré et du Sanmatenga. Ces provinces sont suivies de loin par le Zoundwéogo, le Boulkiemdé et d'autres moins importantes.

TABLEAU III.1: Répartition des populations migrantes par région d'origine (%)

Province d'origine / Départements et Villages		Yatenga	Passoré	Bam	Sanmatenga	Autres	Total	Effectifs
DJIGOUERA	Sérékéni	50	20	15	10	5	100	742
	Dissanga	39	25	25	10	1	100	869
	Banzon	35	30	15	10	10	100	10625
SAMORO-GOUAN	Ténasso	28	25	10	2	35	100	251
	Kongolikoro	-	-	-	-	-	-	-
N'DOROLA	Niena	20	15	10	50	5	100	351
	Famberla	-	-	-	-	100	100	304
KOLOKO	Kangala	-	-	-	-	100	100	38
	Kartasso	-	-	-	-	100	100	3

Source: Estimation de terrain, 1996

CARTE N°4


FLUX MIGRATOIRE VERS LE KENEDOUGOU
N
Yatenga
Bam
Namentenga
Sanmatenga
MALI
Kossi
Ganzourgou
Zounwéogo
Houet
Kénédougou
Comoé
Faible
Moyen
Elevé
++++ Limite d'Etat
Limite provinciale
0 50 150km
KABORE AUGUSTIN

II. Le contexte démographique

A. Les données démographiques

Selon les données provisoires du Recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso (10 au 20 Décembre 1996), les départements ciblés pour l'enquête ont une population totale d'environ 113.635 habitants sur 198.936 habitants que compte la province, soit un taux de couverture de 57,12%.

TABLEAU III.2: Données démographiques

III.2.1. Tableau comparatif de l'évolution de la population du Kénédougou

Départements	Population 1975	Population 1985	Population 1991 (estimation)	Population 1996
Koloko	19 278	26 430	30 595	32 118
Orodara	13 732	18 591	21 522	22 968
Samogohiri	2 732	3 941	4 562	5 681
Ouéléni	5 714	7 586	8 782	9 965
Sud	41 456	56 548	65 461	70 732
Kourouma	8 627	8 627	13 560	24 205
Sindou	5 310	7 030	8 138	10 431
Samorougouan	8 177	13 193	15 271	22 592
Dligouéra	6 931	14 242	16 486	22 132
Centre	29 045	43 092	53 455	79 360
Morolaba	3 740	8 711	10 084	12 051
N'Dorola	13 194	26 669	30 873	36 793
Nord	16 934	35 380	40 957	48 844
Total	87.435	135.020	159.873	198.936

Source : Données INSD, calculs DRP/Bobo.

III.2.2 Données brutes

		Population résidente		
	Nbre.ménages	Homme	Femme	Total
KOLOKO	5 737	15 433	16 685	32 118
DJIGOUERA	3 361	11 133	10 999	22 132
SAMOROGOUAN	3 518	11 323	11 269	22 592
N'DOROLA	5 806	18 268	18 525	36 793
TOTAL	18.422	56.157	57.478	113.635

Source : Données provisoires, RGPH, Dec.1996

III.2.3. Estimation de la population migrante (1995)

Départements	Villages		Repartition population migrante (%)	Population totale estimée en 1995 par village
SAMOROGOUAN	Ténasso	M.A M.E	25 30	457
	Kongolikoro	M.A M.E	0 0	1 262
DJIGOUERA	Sérékeni	M.A M.E	5 35	1 854
	Dissanga	M.A M.E	60 5	1 336
	Banzon	M.A M.E	80 5	12 500
N'DOROLA	Niéna	M.A M.E	30 10	876
	Famberla	M.A M.E	5 15	1 518
KOLOKO	Kangala	M.A M.E	0 1	3 752
	Kartasso	M.A M.E	0 0	331

Source : Données estimatives fournies par les agents de l'Agriculture sur place, 1995.

M.A. : Migrant agricole M.E. : Migrant éleveur

Si l'on se réfère au tableau III.2.1, la province du Kénédougou dans son ensemble a connu un accroissement de sa population à partir de 1975. Cependant, cette augmentation a subi des rythmes différents selon les différentes parties de la province. Ainsi, la partie centrale et septentrionale ont connu un fort accroissement de sa population lié en partie à l'accroissement naturel mais et surtout au phénomène migratoire qui a fait de cette partie de la province '' le centre d'accueil'' principal des migrants. En effet, compte tenu des conditions agricoles favorables, le centre et le nord ont occasionné respectivement entre 1975 et 1996 un taux d'accroissement de 173,2% et 188,4%. Cette situation est différente au sud de la province où la migration n'est pas marquée du fait de la qualité des sols peu favorables à l'agriculture mais également à la réticence de certains chefs traditionnels dans l'attribution des terres.

Le tableau III.2.2 nous donne une idée d'ensemble des effectifs par sexe pour chaque département étudié. Il ressort à Koloko et à N'Dorola un excédent féminin et serait lié à la pratique de la polygamie et au déséquilibre démographique naturel favorable au sexe féminin.

Si la situation inverse se présente à Djigouéra et à Samorogouan (population essentiellement migrante), il s'explique en partie par le fait que la migration concerne plus les hommes que les femmes.

Cet excédent masculin est également constaté pour l'ensemble des quatre(4) départements avec un taux de 2,35%. Cependant la situation d'ensemble montre que Koloko renferme une population plus importante liée certainement à un taux d'accroissement naturel plus élevé. Quant à N'Dorola cette population se justifie en plus par le phénomène migratoire.

Quant au tableau III.2.3 il fait ressortir la répartition de la population migrante par village enquêté par rapport à son effectif total. Nous distinguons les migrants agricoles et les migrants éleveurs. Les villages des départements de Djigouéra et de Samorogouan renferment une proportion importante de migrants particulièrement agricoles.

Cette situation s'explique par les conditions favorables à l'agriculture.

Les forts pourcentages de migrants agricoles à Banzon et à Dissanga seraient liés à l'attraction occasionnée par l'aménagement de la plaine rizicole de Banzon. L'inexistence de migrants agricoles et éleveurs à Kongolikoro serait liée à des antécédents traditionnels. Quant aux migrants éleveurs, en dehors de

ceux installés à Ténasso et Sérékéni sont des bouviers de quelques paysans autochtones et migrants.

Le département de N'Dorola par contre au nord de la province accueille une proportion non négligeable de migrants agricoles et éleveurs.

Ces villages constituent une zone d'importante transhumance des éleveurs en provenance du Mali.

Cependant, les villages du département de Koloko ne regorgent pratiquement pas de migrants en dehors des quelques bouviers installés à Kangala.

Les départements et les villages étant ainsi présentés, il vous appartient maintenant d'approfondir l'analyse démographique. La population migrante est-elle vieille? Jeune? Nous tenterons de lever l'équivoque à travers l'analyse des structures démographiques.

B - Les structures démographiques

Les individus qui composent une population peuvent être caractérisés selon des critères précis : le sexe, l'âge, les activités professionnelles,...

Nous nous intéresserons à la structure par âge et par sexe.

1. La structure par âge.

Tableau III.3: Répartition par âge des migrants (%)

GROUPE D'AGE / VILLAGES	O - 14 ANS	15 - 49 ANS	50 ANS ET PLUS	Effectifs
Sérékeni	47	44	9	742
Dissanga	46	44	10	869
Banzon	48	46	6	10625
Ténasso	48	46	6	251
Kongolikoro	0	0	0	-
Niéma	46	45	9	351
Famberla	47	41	12	304
Kangala	43	50	7	38
Kartasso	0	0	0	0

Source: Estimation de terrain par les Agents d'Agriculture, 1996.

Si on s'en tient au tableau III.3, les adultes forment dans les villages de migrants environ 50% de la population migrante. Sur l'ensemble, la migration se présente comme le fait des adultes. Cette situation peut s'expliquer par le fait que d'une part, la migration entreprise par ces populations touche presque tous les membres de l'unité sociale et d'autre part la migration concerne généralement les adultes qui sont considérés comme bras valides, aptes à tous les travaux.

Le taux relativement important des jeunes est imputable aux taux de natalité élevés, situation d'ailleurs générale pour l'ensemble du pays même si des disparités existent entre les différentes zones géographiques.

Il y a eu ainsi un transfert des caractéristiques démographiques des zones de départ au fort taux d'accroissement démographique dans les zones d'accueil.

Ces données ont des conséquences sociales voire environnementales non moins inquiétantes. En effet, ces adultes demeurent l'agent principal de destruction de l'espace rural afin de s'octroyer des parcelles de culture pour subvenir aux besoins de consommation des jeunes et des vieux. Par ailleurs, les adultes ont la lourde charge de leur éducation et de satisfaire, en plus des personnes âgées, leurs besoins alimentaires et sanitaires.

Il convient cependant de noter que le statut d'inactif reconnu aux enfants ne s'applique pas dans les campagnes rurales au Kénédougou comme partout ailleurs dans nos pays. Les enfants d'un certain âge contribuent un tant soit peu à la production d'où la naissance du travail juvénile (l'entrée dans la vie active se situe vers 7 ans.)

Par ailleurs, l'indice de vieillissement des "spontanés" est très faible, environ 5%. Il trouve son explication d'autant plus facilement que la longue et pénible migration limite considérablement le déplacement des personnes âgées.

L'absence quasi totale de migrants dans des zones favorables à accueillir des migrants (Kongolikoro, Famberla) serait liée à l'histoire qui avait maudit toute personne étrangère qui s'implanterait dans leur zone.

Quant aux autres villages (Kangala, Kartasso) dans le département de Koloko qui ne regorgent pratiquement pas de migrants, seraient liés au manque de terres et aux conditions moins favorables de leur sol pour l'agriculture.

2. La structure par âge et par sexe

La structure par sexe permet également de relever quelques disparités démographiques. Suivant les tranches d'âges, le rapport Homme/Femme est très inégal.

Au niveau des jeunes de 0 à 14 ans, on constate un excédent masculin. Dans la tranche des adultes et des personnes âgées, on note plutôt la prédominance des femmes par rapport aux hommes. Ces caractéristiques démographiques sont regroupées dans le tableau III.4 ci-dessous.

TABLEAU III.4: Répartition par sexe de la population migrante

Age	0 à 14 ans			15 à 49 ans			50 ans et plus			
sexe / Village	H	F	Tm %	H	F	Tm %	H	F	Tm %	Total
Sérékeni	148	200	74	148	178	83	22	45	49	741
Dissanga	217	182	119	182	200	91	35	52	67	868
Banzon	3 187	1 912	167	2 125	2 763	77	213	425	50	10625
Ténasso	63	58	109	55	60	92	5	10	50	251
Kongolikoro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niéna	84	77	109	77	81	95	14	18	78	351
Famberla	76	67	113	58	67	87	15	21	71	304
Kangala	8	9	89	8	11	73	1	2	50	39
Kartasso	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3783	2505	151	2653	3360	79	305	573	53	13179

Source: Calcul à partir des estimations de terrain (1995) par les Agents d'agriculture.
T(m) : Rapport de masculinité.

L'excédent masculin au niveau des jeunes peut être lié à des caractéristiques physiologiques, car il apparaît qu'au sein d'une population, "il naît généralement beaucoup plus de garçons que de filles ou alors ils sont en équilibre sensible" . Cependant , les différences numériques entre garçons et filles relevant aussi de la génétique, il est fort probable que la situation du rapport de masculinité dans cette tranche d'âge soit le résultat d'un pur hasard.

La prédominance des femmes au sein de la classe des personnes actives est inhérente à la sociologie de la population autochtone et migrante. Il

s'ensuit, qu'en raison de la pratique de la polygamie (le Nord et le Sahel sont une zone d'influence de la religion musulmane) et du déséquilibre démographique naturel favorable au sexe féminin, les femmes prédominent au sein des groupes migrants. Or l'impact des activités féminines sur les ressources naturelles (coupe de bois surtout) est une réalité quotidienne au Kénédougou.

Ces femmes qui sont intimement liées à la brousse pour son exploitation anarchique en vue de satisfaire aux besoins de consommation familiale ou destinés à la commercialisation.

Quant aux personnes âgées, il est généralement admis que les hommes ont une espérance de vie à la naissance relativement plus courte que celle des femmes. L'excédent féminin se comprend d'autant plus que certains chefs d'exploitation ont amené avec eux soit leur mère (veuve) au alors des veuves remariées (polygamie).

CHAPITRE IV. LES ACTIVITES DE PRODUCTION

Les activités de production des migrants sont essentiellement axées sur l'agriculture et l'élevage. En outre, ils s'occupent de l'arboriculture fruitière et d'activités artisanales dans une certaine mesure.

I. L'Agriculture

A. Les techniques culturales

La migration spontanée dans la province du Kénédougou se justifie par la recherche de terres de culture. Il s'agit donc d'une migration agricole qui accorde une place prépondérante à l'agriculture. Cette agriculture est une activité extensive tributaire non seulement de la pluviométrie mais aussi d'un matériel agricole insuffisant et rudimentaire composé de daba, de coupe-coupe, de haches... Mais, nous constatons l'émergence massive de matériel agricole tel que les charrues, les charrettes, les sarcleurs, les semoirs et les animaux de trait (boeufs, ânes,...).

L'ensemble des migrants pratique l'assolement sans apport systématique d'intrants agricoles. Mais l'apport d'engrais chimique (NPK, Urée)[3] est remarquable pour la culture du coton. La mise en jachère n'est pas aussi systématique compte tenu du manque d'espace de culture qui s'impose surtout dans la partie centrale et septentrionale de la province.

Composant toujours avec la solidarité communautaire, certains exploitants migrants font appel à l'entraide culturale pendant la période des grands travaux (labour, récolte,...). Cette entraide animée par les "jeunes" est un palliatif à la pénurie de main d'oeuvre.

Cependant, cette forme extensive ne doit pas faire oublier certaines spécificités de cette agriculture. En effet, le semis en ligne est appliqué par pratiquement 100% des exploitants; 25% de l'ensemble de la population disposent d'un minimum d'équipement et pratiquent effectivement la culture

[3] Respectivement 1789 tonnes et 567 tonnes pour la campagne cotonnière 1996-97 dans le Kénédougou.

attelée dans le terroir. Cet indice est relativement élevé chez les migrants où il est 50% environ.

Les paysans qui n'en possèdent pas et qui ont des moyens financiers suffisants font recours aux prestations de service pour l'exécution des labours. C'est dire donc que les migrants spontanés perçoivent la nécessité de l'application des thèmes techniques indispensables à l'accroissement de leur production agricole. Aussi, peut-on dire que ces agriculteurs présentent du point de vue de la receptibilité, une certaine aptitude pour la gestion de leur terroir.

Le matériel et les animaux de trait dont ils disposent sont consignés dans le tableau IV.1 ci-dessous.

TABLEAU IV.1: Matériel agricole et animaux de trait

	Matériel agricole					**Animaux de trait**	
Villages	Charrues	Sarcleurs	Butteurs	Semoirs	Charrettes	Boeuf	Ane
Sérékéni	40	20	18	3	45	125	80
Dissanga	52	25	16	1	40	110	70
Banzon	-	-	-	-	-	-	-
Ténasso	37	1	1	1	33	100	45
Kongolikoro	0	0	0	0	0	0	0
Niéna	49	15	12	2	40	99	52
Famberla	15	0	0	0	16	22	10
Kangala	34	0	0	0	27	24	40
Kartasso	30	0	0	0	19	28	30

Source: Agents CRPA des départements enquêtés, 1996.

L'analyse du tableau IV.1 fait ressortir que les charrues, charrettes et bœufs constituent le principal matériel agricole des migrants et même des autochtones. Cette situation est liée au fait que les populations perçoivent la nécessité de l'application des techniques indispensables à l'accroissement de leur production agricole. Cela se ressent bien dans les départements du centre qui , en plus des charrues, des charrettes et bœufs de trait regorgent des sarcleurs, des butteurs et semoirs.

Cependant l'utilisation de ce matériel agricole n'apparaît pas systématiquement au sud (Kangala, Kartasso). La raison fondamentale est qu'en dehors de ces charrues et bœufs principalement utilisés, les autres

matériels sont destinés aux grandes productions et exigent des superficies agricoles considérables et des moyens financiers. Pourtant les populations du sud produisent généralement pour la consommation familiale et sur des parcelles relativement importantes.

B- La production par espèce

1. Les céréales

L'espace du Kénédougou a été reconnu comme une zone à vocation agricole dont la mise en valeur efficace devrait contribuer à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. En outre, l'agriculture des migrants étant axée sur la satisfaction des besoins vivriers, il n'est donc pas surprenant que les céréales occupent la première place dans la production agricole des "spontanés".

En effet, 65% des superficies exploitées sont consacrées aux cultures vivrières. Selon les estimations du CRPA en 1994, le Kénédougou dispose d'une superficie agricole totale de 665 560 ha, soit 80% de la superficie totale de la province. Au cours de la campagne 1993-94, 117 842 ha ont été emblavés, dont 67% (78.535 ha) consacrés à la culture des céréales.

Dans la répartition par espèce, le maïs prend une grande portion des superficies. Il est suivi par le sorgho blanc et le mil qui sont relativement importants. Dans tous les cas, l'espace consacré au maïs reste plus important: plus de 45% des superficies réservées aux céréales. (Tableau IV.3 ci-dessous).

TABLEAU IV.2: Production par espèce et rendement céréalier de trois (3) des quatre (4) départements étudiés.

Cultures		Koloko	Samorogouan	N'Dorola	Total
Sorgho blanc	S	1 586	1 225	4 464	7 275
	P	1 427	1 525	4 911	7 863
	R	900	1 225	1 100	1 075
Sorgho rouge	S	1 182	-	137	1 319
	P	1 095	-	195	1 290
	R	850	-	1 100	975
Mil	S	2 373	58	722	3 153
	P	1 661	46	650	2 357
	R	700	800	950	817
Maïs	S	3 466	2 201	4300	9967
	P	3 813	5 310	4500	13623
	R	1 100	2 400	1046	1367
Coton	S	2 063	5 827	1 419	9 309
	P	1 857	9 780	11 352	22 989
	R	900	1 700	800	1 133

Source: SPA Kénédougou, Orodara, 1996

S: Superficie (ha) P: production (t) R: rendement (kg/ha)

Cette répartition inégale des superficies se répercute sur les quantités produites. Si l'on se réfère au tableau IV.3 ci-après, la production globale de céréales est d'environ 98533 t pour la campagne agricole 1993-94. La décomposition de ces chiffres révèle des disproportions quant à la production par culture (Tableau IV.2).

Pour l'essentiel des céréales dans le terroir de Samorogouan (forte migration), le maïs intervient pour 58,2%, le sorgho blanc 19,3% et le mil 1,9%.

A N'Dorola (migration relativement importante), en plus du sorgho rouge 15,1%, ces chiffres sont de 62,4% pour le sorgho blanc et de 27,5% pour le mil et 33% pour le maïs .

Quant à Koloko (pratiquement autochtone), ces céréales représentent 41,8% pour la maïs, 62,4% pour le sorgho blanc; 27,5% pour le mil et 15,1% pour le sorgho rouge.

Nous remarquons dans l'ensemble que la superficie attribuée au maïs est plus importante aussi bien dans les zones à forte migration que celles à faible migration (autochtone). Cela est dû essentiellement que le maïs est une céréale appréciée au niveau de la consommation familiale que sur la place du marché.

Toujours pour le maïs dans le département de Samorogouan, pour une superficie inférieure à celle de Koloko, nous constatons un rendement nettement plus élevé. Cette différence de production est essentiellement liée à la qualité des sols mais aussi à l'application des techniques culturales intensives notamment l'utilisation de la charrue et des engrais chimiques.

Quant aux autres céréales (sorgho rouge et mil notamment), le faible taux s'explique par le fait qu'elles sont cultivées principalement par les populations autochtones (Koloko) pour la préparation du dolo essentiellement et la consommation familiale dans une certaine mesure. Ces céréales (sorgho rouge surtout) participent très peu à la consommation familiale des migrants, raison pour laquelle elles sont très peu représentatives.

Le sorgho blanc par contre occupe une place relativement importante dans la population migrante. L'essentiel de sa production est destinée à la vente et aussi que le sorgho blanc fait partie intégrante des habitudes de consommation de la population migrante. C'est ainsi que sa production est élevée à Samorogouan et à N'Dorola que dans le département de Koloko.

Par ailleurs, la production élevée de sorgho blanc à Samorogouan par rapport à celle de Koloko, alors que la superficie destinée demeure inférieure à celle de Koloko est probablement liée à la qualité du sol mais surtout à l'utilisation effective des techniques agricoles par les migrants.

Ainsi se présente la distribution de superficies cultivées en fonction des espèces et la part de chaque espèce dans la production céréalière. Il reste cependant les rendements qu'il convient d'examiner.

Pour l'essentiel, les résultats céréaliers figurent dans le tableau IV.2 où on note par comparaison que le rendement en maïs réalisé à Samorogouan (forte migration) dépasse nettement (2 fois supérieur) celui enregistré à Koloko (pratiquement autochtone): 2 400 kg/ha contre 1 100. Quant au rendement en sorgho blanc, sorgho rouge et mil, cette même différence est bien respectée. Il représente 1 225 kg/ha et 800 kg/ha pour le sorgho blanc et le mil dans le département de Samorogouan et 1 100, 1 100 et 950 kg/ha respectivement pour le sorgho blanc, le sorgho rouge et le mil à N'Dorola. Par contre, à Koloko, ces rendements sont respectivement de 900, 850 et 700 kg/ha.

Si l'on compare ces résultats, nous constatons que les rendements céréaliers dans les zones de migration restent élevés.

Les disparités de rendement céréaliers sont probablement liées à la qualité des sols. Par contre, les facteurs techniques expliquent au mieux les différences qui existent entre les terroirs des migrants et les zones autochtones. En effet, compte tenu de leur situation de migrants et animés aussi de l'esprit de produire plus, leur seule ambition est de produire le maximum sans aucun souci de conservation ni de protection des ressources naturelles. Cela a entraîné donc un apport systématique d'intrants agricoles mais sans une connaissance préalable de leurs impacts sur les sols. Ce qui a permis tout de même un accroissement de la productivité.

Cependant l'utilisation des intrants agricoles n'est pas fréquente chez les autochtones compte tenu du fait qu'ils occupent généralement de bonne terre et surtout que l'utilisation pratique des intrants n'est pas une habitude pour eux comparativement aux migrants.

Ainsi la production céréalière semble couvrir les besoins alimentaires des populations migrantes. A la question de savoir si elles sont satisfaites de leur nouvelle situation, 95%, voire 100% des chefs d'exploitations sont très affirmatifs. Le principal motif de cette satisfaction est l'augmentation de leur niveau de production. Plus de 50% de la population migrante sont autosuffisants et affirment apporter chaque année un secours alimentaire à leur famille d'origine. Mais dans l'ensemble, la population migrante évoque le manque de moyens matériels, l'insuffisance des terres de culture.

Cependant selon les besoins théoriques en céréales par personne et par an au Burkina Faso qui sont de 190 kg (Séminaire National sur la RAF, Ouaga, Juillet 1987), l'autosuffisance alimentaire est une réalité dans la province du Kénédougou. En effet, si nous nous referons au tableau IV.3 (ci-dessous), nous constatons un excédent céréalier croissant depuis la campagne agricole 1990-91 jusqu'à la campagne 1993-94. Ces excédents sont de 13.312 t, 28.968 t, 36.664 t et 49.012 t respectivement pour les campagnes agricoles 1990-91, 1991-92, 1992-93 et 1993-94. Ces excédents étant dus évidemment à l'accroissement de la production céréalière à chaque campagne agricole.

En dernière analyse, on peut dire que cette augmentation effective de la production céréalière est due en partie à l'accroissement de la population migrante dont le souci premier est la satisfaction des besoins alimentaires.

D'autre part, cette augmentation s'explique par l'application de plus en plus effective des techniques culturales dans la province.

TABLEAU IV.3 : Evolution de la production céréalière et besoins théoriques (1991-1994)

Années	Population	Besoin: 190 kg/P/an (t)	Production (t)	Pertes de semences (t)	Disponibilités (t)	Bilan céréalier (t)
1990-91	161 987	30 778	53 600	9 510	44 090	+13 312
1991-92	166 354	31 607	72 500	11 925	60 575	+28 968
1992-93	170 812	32 454	82 590	13 472	69 118	+36 664
1993-94	175 424	33 331	98 533	16 190	82 343	+49 012

Source : CRPA des Hauts-Bassins.

2. Le coton

Culture commerciale, l'exploitation du coton est pratiquée par la quasi totalité des migrants selon des superficies relativement importantes. ***"Après la satisfaction des besoins alimentaires, il faut se tourner vers l'argent"*** nous a signifié un migrant.

Aussi, les superficies qui lui sont consacrées sont importantes: 5827 ha dans le département de Samorogouan et 1419 ha à N'Dorola à la campagne 1996-97. Cette superficie est non moins importante chez les autochtones (Koloko) avec 2063 ha.

Ces différences de production sont liées essentiellement à la qualité des sols mais aussi à l'apport et à l'utilisation des intrants agricoles qui sont mieux maîtrisés chez les migrants compte tenu de leur vieille expérience en la matière acquise dans leur zone de départ.

Aussi, cette culture fait l'objet d'investissements de la part des paysans producteurs. Elle bénéficie de l'apport important d'engrais, de pesticides et surtout de semences améliorées. Pour la campagne cotonnière 1996-97, 1798 tonnes de NPK, 567 tonnes d'Urée, 2623 tonnes d'herbicides et 225 kg de semences améliorées ont été utilisés. Ramenées aux superficies appliquées à

ces différents intrants (respectivement 11 922 ha, 11 338 ha, 6 462 ha et 12 074 ha), les doses à l'hectare sont respectivement de 150, 50, 4 et 184 kg/ha. L'utilisation des intrants agricoles pour la campagne agricole 1996-97 sont consignés dans le tableau n°4 (annexe).

Ainsi qu'il se présente, le coton reste une importante denrée commerciale qui joue un rôle primordial dans l'économie du paysan. Il permet aux spontanés qui le produisent de faire face aux charges de leur exploitation, d'acquérir du matériel agricole, des animaux de trait et d'élevage et de résoudre certains problèmes sociaux (charges matrimoniales, funérailles, cérémonies coutumières, etc.)

Mais, les besoins financiers ne sont pas toujours résolus par le coton. Les produits céréaliers peuvent à l'occasion servir de produits commercialisables. D'autres cultures souvent qualifiées de cultures commerciales servent d'appoint à l'économie agricole des migrants. Il s'agit essentiellement des tubercules (ignames, patates, manioc), du haricot, des arachides, du sésame et du riz.

Les tubercules restent localisés dans la partie sud de la province grâce aux conditions favorables du sol pour cette culture.

Quant à la production du riz, elle reste très infime dans l'ensemble[4] . En ce qui concerne le haricot, le sésame et les arachides, ils sont surtout le fait des exploitations individuelles.

C. Les exploitations individuelles

Outre les champs collectifs, il existe des exploitations individuelles dont il faut tenir compte dans l'économie agricole des migrants car elles absorbent des superficies non négligeables.

Les exploitations individuelles sont l'oeuvre des enfants d'un certain âge, des femmes et surtout des jeunes célibataires désireux de disposer d'une autonomies financière vis-à-vis des chefs d'exploitation.

[4] Excepté le cas de Banzon qui est une plaine aménagée pour la production du riz

La production à ce niveau reste difficile à évaluer. Cependant, elle se limite essentiellement à la culture du maïs et du coton. Les produits qui en sont issus sont destinés à la commercialisation, mais aussi à l'auto-consommation pour le cas des couples sans ressources foncières propres.

En conclusion, nous pouvons dire que les migrants ont un large éventail de cultures : une production vivrière dans l'ensemble satisfaisante et une diversité de cultures commerciales. Par conséquent ils disposent d'une plus grande sécurité alimentaire et des sources de revenus monétaires appréciables.

Cette situation globalement satisfaisante se réalise cependant au détriment de la nature. Elle se traduit par le défrichement de vastes espaces qui posent avec acuité le problème du maintien et de la restauration des sols. Les terres sont à la limite de l'épuisement et le manque d'espace se fait déjà sentir non seulement pour l'agriculture, mais aussi pour l'élevage.

II. L'élevage

Le fort accroissement du cheptel (Tableau IV.4 ci-après) correspond à la fois au développement de l'activité d'élevage par les agriculteurs eux-mêmes et à l'afflux d'éleveurs et de troupeaux ''chassés'' du Nord du pays du fait de la sécheresse. On distingue dans les terroirs du Kénédougou, deux types d'élevage: l'élevage sédentaire et l'élevage transhumant.

A - L'élevage sédentaire

L'élevage sédentaire est pratiqué par les migrants spontanés. Ce type d'élevage concerne essentiellement les petits ruminants (Ovins et Caprins). Il se caractérise par le fait qu'il est pratiqué dans le cadre strict du terroir villageois. Il comporte généralement un parcage de nuit, familial ou collectif. Pendant la saison de cultures, les animaux sont gardés alors que durant la saison sèche et après la récolte, ils sont généralement laissés en divagation. Ils exploitent un espace dont les ressources fourragères sont limitées aux

pâturages souvent dégradés qui entourent les villages et aux résidus abandonnés sur les parcelles après les récoltes. Ce type d'élevage qui a pour cadre donc les terroirs des villages spontanés regroupe des effectifs relativement importants.

TABLEAU IV.4: Evolution du cheptel au Kénédougou (Unité: tête)

Espèces / Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins
1989	51 821	37 734	26 322	4 961
1990	52 879	38 901	27 136	5 062
1991	53 958	40 104	27 975	5 165
1992	55 059	41 344	28 840	5 270
1993	56 183	42 623	29 732	5 378
1994	57 330	43 941	30 652	5 488
1995	58 500	45 300	31 600	5 600

Source: Bulletin annuel statistique de l'élevage, Kénédougou, année 1995.

Les modes d'acquisition de ces animaux sont divers. Ils sont soit achetés à l'aide des revenus tirés du coton ou des céréales soit emmenés lors de la migration (cas rare). Ce petit élevage est une forme de capitalisation et un système de prévention pour les campagnes agricoles déficitaires. Cet élevage se justifie aussi par des raisons sociales telles que les mariages, les funérailles ou les cérémonies coutumières pour lesquelles les petits ruminants jouent un rôle important.

B - L'élevage transhumant

Il se caractérise par le déplacement au cours d'une partie de l'année (saison sèche généralement) du troupeau et d'une partie de la famille à la recherche de points d'eau et de pâturage. Les troupeaux et leurs bergers reviennent à leur point de départ avec la saison des pluies. Ce type d'élevage se caractérise également par sa mobilité dans l'exploitation des ressources naturelles.

Il est pratiqué par des éleveurs Peulh dont les campements d'élevage sont bien caractérisés au sein du terroir d'accueil. Ces campements sont souvent relativement anciens, généralement situés près d'un point d'eau permanent. Le mouvement transhumantiel du bétail en saison sèche dans le Kénédougou figure sur la carte n°5. Ces pasteurs éleveurs possèdent des effectifs considérables très difficile à estimer car le phénomène reste non maîtrisé. Mais les chiffres disponibles sont à considérer avec réserve compte tenu de la volonté manifeste de sous-estimation du bétail constatée chez certains éleveurs.

Cependant dans la province, les conditions pour l'élevage ne sont pas optimales car il existe des facteurs limitants:

- La situation sanitaire du cheptel est inquiétante car des maladies comme la pasteurellose, la peste et surtout la trypanosomiase freinent la production animale. Jusqu'en Avril 1995, on dénombrait seulement sept (07) parcs de vaccination dans la province du Kénédougou[5] . Aussi, un projet de développement de l'élevage traditionnel (C.E.Z.I.E.T) s'est installé dans le passé en vue de l'organisation de cette activité. Cependant, force est de constater que les opérations de protection sanitaire n'ont pas évolué de façon satisfaisante compte tenu de la modicité des moyens matériels et humains ainsi que de l'insuffisance de produits vétérinaires.

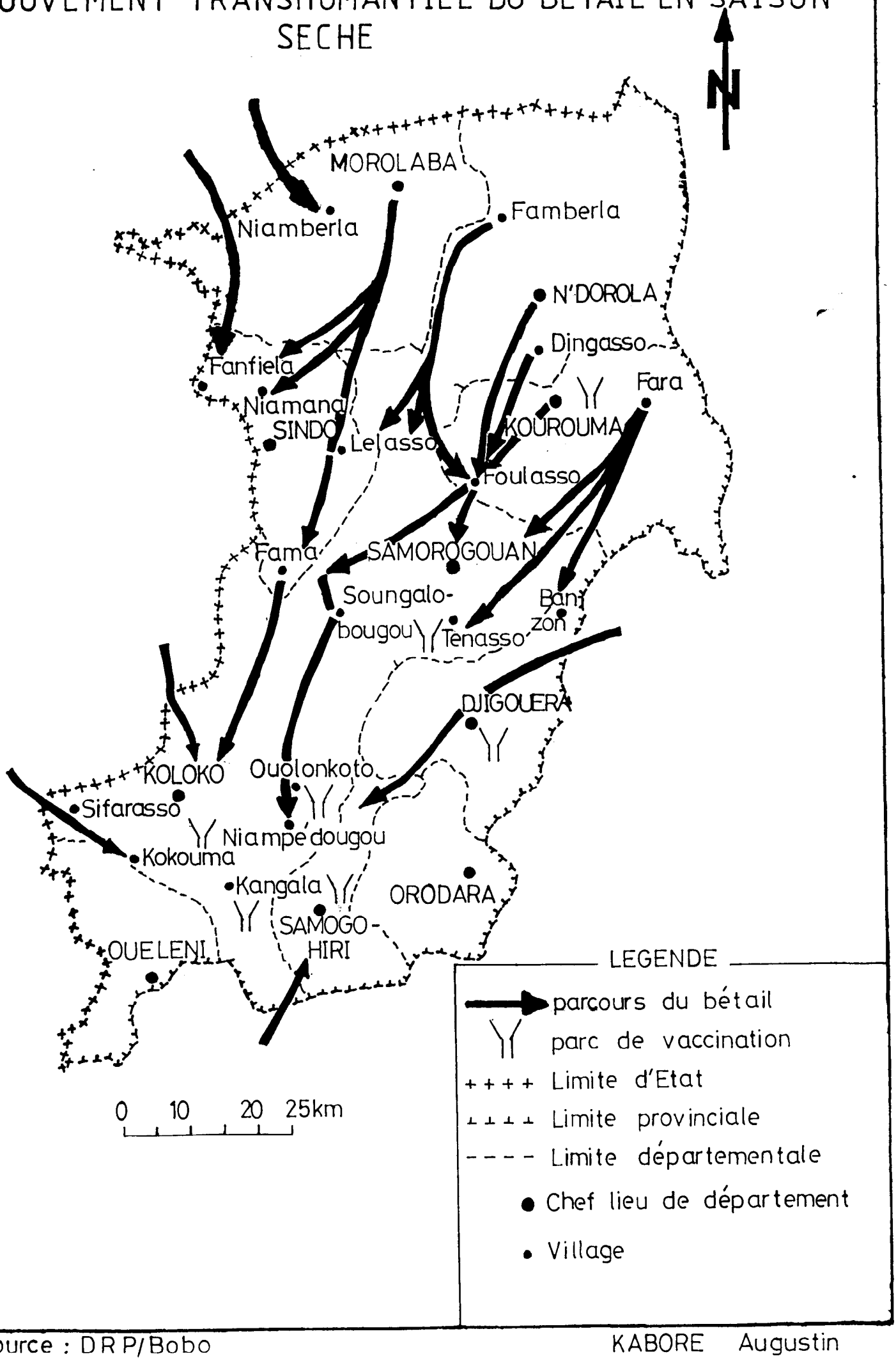
- L'insuffisance de plus en plus persistante de pâturages et l'eau disponible pour le cheptel (notamment en saison sèche) nécessite la transhumance et cause les pertes. Les points d'eau en nombre très réduit deviennent le lieu de rassemblement des troupeaux en saison sèche. Cela cause une surexploitation des pâturages et une dégradation des sols dans certaines localités.

En définitive, le système d'élevage pratiqué au Kénédougou est un système extensif basé sur l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles disponibles. Ce type d'exploitation qui n'utilise ni compléments fourragers ni produits agro-industriels pour l'alimentation du bétail, est actuellement en butte à de sérieux problèmes en raison de la proximité et de l'extension des aires de culture. La compétition pour l'occupation de l'espace devient âpre et les nombreux conflits qui en résultent traduisent la difficile cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

[5] DRP de Bobo-Dioulasso, Avril 1995

CARTE N° 5

PROVINCE DU KENEDOUGOU
MOUVEMENT TRANSHUMANTIEL DU BETAIL EN SAISON SECHE



source : DRP/Bobo

KABORE Augustin

III. Les autres activités de production

Outre l'agriculture et l'élevage, d'autres activités de production se mènent dans la zone étudiée et peuvent se résumer en l'arboriculture fruitière et aux activités artisanales.

A - L'arboriculture fruitière

Il s'agit des différents vergers de manguiers, d'anacardiers, d'agrumes, etc., plantés et entretenus par les paysans.

L'arboriculture fruitière est beaucoup développée dans les départements du Sud (Djigouéra, Koloko, Orodara, Samogohiri). Elle occupe de grandes superficies dont l'évolution ces cinq (5) dernières années est consignée dans le tableau ci-après :

TABLEAU IV.5 : Evolution des superficies (ha) des vergers.

Espèce/Année	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
Manguiers	4 425	4 440	4 455	4 500	4 545
Agrumes	4 738	4 720	4 730	4 780	4 860
Goyaviers	70	261	250	250	250
Anacardiers	10	10	180	180	180
Bananiers	160	250	280	300	303
Autres	10	11	11	11	11
TOTAL	*9 413*	*9 692*	*9 906*	*10 021*	*10 149*

Source : DRP/Bobo-Dioulasso, Mars 1995.

On remarque que les superficies des vergers sont en progression. De 9 413 ha en 1989-1990, cette superficie a atteint 10 149 ha en 1993-1994, soit une augmentation de 736 ha en 5 ans, soit 7,8%. Toutefois, il faut souligner que cette croissance continues n'est pas uniforme pour toutes les espèces. En effet, les plantations de manguiers et d'agrumes croissent de manière régulière

(environ 20 à 30 ha par an) contrairement aux goyaviers, anacardiers et autres qui sont plus ou moins stationnaires depuis les trois (3) dernières années.
Quant aux bananeraies, elles ont connu un développement spectaculaire en 1990-1991. En cinq (5) ans, la superficie a été multipliée par 2. Au cours de la campagne 1993-1994, le pourcentage occupé par espèce fruitière était de 44,7% pour les Manguiers ; 47,8% pour les Agrumes ; 2,4% pour les Goyaviers ; 2,9% pour les Bananiers ; les Anacardiers occupent 1,7%. Les manguiers et les agrumes près de 92% de la superficie totale.

B. Les Activités artisanales

A priori, d'aucuns seront tentés de penser que du fait de leur situation dans cette zone, les migrants n'auront d'autres occupations que l'activité agricole saisonnière.

Au contraire, certaines activités pratiquées dans les villages d'origine ont été reprises dans les nouvelles zones d'installation. Il s'agit notamment de la préparation du beurre de karité qui est une activité purement féminine, du tissage, de la forge, etc.

La migration s'opère dans la zone où les conditions physiques offrent des avantages certains. La pluviométrie y est satisfaisante et les sols relativement fertiles permettant aux migrants de diversifier leurs activités de production.

Cependant, la production suppose un espace de production. Vu sous ce angle, une interrogation subsiste : quelles sont les conditions sociologiques qui régissent l'espace de production du Kénédougou ? Telle est la question que nous tenterons d'élucider dans les développements qui suivent.

TROISIEME PARTIE :

LA GESTION DE L'ESPACE ET LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE V . LA GESTION DE L'ESPACE

I. Etude du terroir traditionnel

A. L'organisation socio-politique des autochtones

1. L'exercice du pouvoir politique

Le pouvoir politique dans la zone étudiée est pratiquement semblable que ce soit chez les Senoufo constituant la grande majorité de la population ou chez les Bolons. En effet chaque village a son chef de terre ou "Kanfolo". Il est le principal responsable coutumier. Chaque famille lignagère a son doyen qui gère les biens familiaux et les champs ancestraux. Même si le Kanfolo peut intervenir dans les conflits territoriaux, il n'a pas d'autorité de gérer le territoire d'une autre concession que la sienne. Le Kanfolo connaît toutes les limites du quartier et intervient dans les problèmes de terre. Il est le médiateur entre les intéressés et aussi entre la société et les génies du village.

En somme, la terre est un bien collectif. Bien que le chef de terre du quartier soit le premier responsable des terres, c'est la famille qui est le dépositaire des titres fonciers.

2. L'espace et les interdits

L'utilisation de l'espace est marquée par une multitude de tabous et d'interdits pratiquement semblables d'un village à un autre. En effet, selon les règles coutumières, l'adultère en brousse, l'écoulement de sang en brousse, le travail tous les mercredis durant la campagne agricole, ... sont strictement interdits dans la zone d'étude. D'autres interdits spécifiques à chaque village existent. Il s'agit de l'interdiction de brûler la forêt, de tuer certains animaux (chien, phacochère, boa, etc.).

Par ailleurs, le "Kanfolo" assure la gestion matérielle et coutumière de l'espace. Il a un rôle de protection et de contrôle de la nature où, en plus de l'étendue territoriale, les ressources naturelles font l'objet d'une attention

particulière. Conjointement avec les doyens des familles lignagères, le "Kanfolo" est habilité à indiquer les limites de leur terroir.

B. Etudes spatiales

1. Les différentes unités du terroir

Quatre unités principales facilement observables se partagent l'espace au Kénédougou. Il s'agit des zones habitées, de la brousse, des bas-fonds et des élévations.

L'habitat est très groupé et serait lié à l'histoire. Mais essentiellement nous notons une dispersion de l'habitat sur le terrain. Ceci est le fait des migrants et serait aussi lié à la sociologie de leur lieu d'origine. Cette dispersion répond à des soucis purement agricoles car les paysans ont tendance à implanter leurs cases sur leur "propriété". Ces nouvelles implantations se poursuivent et sont observables dans les parties méridionales et septentrionales de la province.

La brousse, fortement humanisée est essentiellement constituée d'espèces ligneuses diverses, caractéristiques du domaine sud-soudanien. Cependant, cette brousse est pratiquement vouée à la disparition en raison de la "colonisation agricole" dont elle est l'objet.

Les bas-fonds sont surtout présents dans la partie septentrionale de la province (Kourouma, N'Dorola, Morolaba). Ils sont vastes et sont généralement parcourus pas des marigots qui engendrent parfois des zones marécageuses pendant l'hivernage. Leur exploitation se limite essentiellement à la riziculture pluviale.

Quant aux élévations, nous notons la présence de plateaux qui constituent la plus grande partie du relief de la province. Ils sont en forme d'escaliers et sont parcourus par deux principaux cours d'eau (Mouhoun et Banifing) et leurs affluents.

A celles-ci s'ajoutent quelques buttes et collines au nord-est et au sud-ouest où se trouve le point le plus culminant du Burkina Faso, le mont Ténakrou (749 m).

2. L'évolution spatio-temporelle

En ce qui concerne la dynamique de l'occupation du sol., les enquêtes auprès de personnes ressources font ressortir une occupation des champs autour des habitations autrefois. Elle était cependant très lâche en brousse. Ce faible taux d'occupation s'explique par la faible densité de populations rurale à l'époque. De plus, la bonne qualité des sols était telle que les productions réalisées sur les champs de case pouvaient à elles seules satisfaire les besoins annuels des paysans. Cela limitait par conséquent l'ouverture de nouveaux champs.

Cependant, une simple observation de données attire actuellement notre attention. En effet, les superficies exploitées en céréales en 1984-1985 sont estimées à 45 087 ha alors qu'en 1993- 1994, dix (10) ans plus tard se chiffraient déjà à 78 535 ha, soit une augmentation de 74%. Aussi, les superficies de vergers ont connu une nette progression. De 9 413 ha en 1989 - 1990, cette superficie a atteint 10 149 ha en 1993 - 1994, soit une augmentation de 736 ha en cinq (5) ans[6] .

Une analyse diachronique s'avère donc plus intéressante pour mieux cerner l'évolution de l'occupation de l'espace dans le temps. L'interprétation des images LANDSAT MSS du 26/11/1984 et TM LANDSAT 5 des mois d'Avril et de Mai 1994 nous a permis d'apprécier le processus de dégradation rapide du couvert végétal en un intervalle de dix(10) ans.

Certes, comme tout travail, notre interprétation regorge certainement des insuffisances liées d'abord aux périodes de prise des images qui sont différentes mais aussi à nos connaissances très limitées en interprétation d'images satellitaires.

Les résultats de cette interprétation sont consignés dans le tableau V.1 ci-dessous.

[6] DRP / Bobo-Dioulasso, Mars 1995

TABLEAU V.1 : Evolution des différentes formations végétales de la province du Kénédougou de 1984 à 1994.

Désignation	LANDSAT MSS du 26/11/1984	Taux d'augmentation ou de réduction	TM LANDSAT 5 04 et 05/1994
- Formation mixte de vallées associées aux cultures	73 400	+66,34	122 100
- Savane arborée associée à la savane parc.	89 400	-78,97	18 800
- Savane boisée associée à la savane parc.	149 700	+52,77	228 700
- Savane arbustive à arborée	187 100	+42,01	265 700
- Savane arborée à boisée	208 800	-39,75	125 800
- Forêt galerie	20 500	-44,39	11 400
- Culture industrielle	7 300	+1,37	7 400
TOTAL	737 200		737 200

Sept (7) sous-unités ont été identifiées pour classifier la végétation en corrélation avec la toposéquence.

Les tendances observées semblent pertinentes si l'on se rappelle que le Kénédougou est une province d'accueil de migrants agricoles. Les défrichements agricoles le long des vallées et des galéries forestières semblent indiquer un certain dynamisme de ces occupations.

Il ressort donc de cette interprétation qu'en un intervalle de dix (10) ans, l'espace du Kénédougou a connu d'énormes changements:

- Formations mixtes des vallées associées aux cultures.

Son étendue de part et d'autres des fonds de vallées est variable. ceci est typiquement lié à l'action humaine et à son intensité. Les champs sont imbriqués dans un complexe de jachères d'âge varié et où la régénération n'est pas évidente. En effet, les superficies des champs de cultures ont nettement augmenté. De 73.400 ha en 1984, elles passent à 122.100 ha en 1994, soit une augmentation de 66,3% en dix (10) ans. Ce taux est inférieur à la réalité puisque l'interprétation des images satellitaires fait apparaître des champs de culture associés à la savane arborée ou à la savane boisée. Ce qui dénote d'une dégradation de ces formations végétales au profit des champs mais reste difficile à quantifier.

Néanmoins, cette situation s'explique par la croissance de la population rurale due essentiellement à la migration qui a entraîné de nombreux défrichements si bien que les zones autrefois jugées impropres à l'agriculture font aujourd'hui l'objet d'une exploitation constante. Les espèces rencontrées sont essentiellement Butyrospermum parkii et Acacia albida à cause de leur intérêt agronomique.

- Savane arborée associée à la savane parc.

La sélection des espèces lors du défrichement agricole et la densité des espèces ligneuses ayant un intérêt socio-économique caractérisé cette savane parc. outre les parcs à Butyrospermum parkii et Parkia biglobosa, on note la présence d'espèces de forêt claire comme Isoberlinia doka, Burkea africana. La diminution importante de sa superficie (78,9%) est certainement liée aux défrichement au profit d'importants champs de cultures et sont perceptibles dans sa partie centrale et sud de la province (Koloko, Samorogouan). Cependant, cette situation s'explique à Koloko (population autochtone) par les défrichements liés à l'augmentation de leur population mais surtout à l'esprit de garantir le maximum d'espace rural contre toutes expropriations extérieures.

- Savane boisée associée à la savane parc

Isoberlinia devient prépondérant, souvent en peuplement pur. D'autres espèces soudaniennes ou soudano-guinéennes y sont associées. Les espèces protégées comme Butyrospermum et Parkia y sont associées aux cultures. Toutefois on note des parcs à roniers très importants.

Cette savane a connu une nette augmentation de sa superficie de 52,7% entre 1984 et 1994. L'augmentation des superficies boisées associées à la savane parc trouve son justificatif dans la vigueur de la régénération naturelle ou assistée dans les champs même après mise en culture. Certaines pratiques culturales liées à la mise en jachère (plantation de manguiers ou d'agrumes) renforcent le taux de recouvrement du sol.

Cette situation est observable surtout dans la partie sud et centrale de la province (Orodara, Koloko, Djigouéra, Sindou, Samorogouan).

- Savane arbustive à arborée.

Les espèces dominantes sont: Detarium microcarpum, Combretum glutinosum, Gardenia erubescens. Cette savane correspond à la zone de production cotonnière de la province et est observable dans la partie méridionale et septentrionale (N'Dorola, Morolaba, Djigouéra). Cette augmentation de la superficie (42%) de cette savane n'est pas étonnante quant on sait que les sols se prêtent à la culture du coton et qu'on n'ignore pas le rôle de cette denrée commerciale dans l'économie du paysan.

- Savane arborée à boisée

Elle couvrait essentiellement la partie centrale et nord de la province (Sindou, Samorogouan, N'Dorola) et une petite portion de Koloko en 1984. Cette savane se trouve largement effritée en 1994 pour faire place à la savane boisée associée à la savane parc. Cette situation de dégradation (39,7%) s'explique par le souci manifeste de cette population migrante installée d'occuper le maximum d'espace agricole.

Dans la zone autochtone (Koloko) se problème est lié fondamentalement à la coupe anarchique du bois à des fins essentiellement commerciale.

- Forêt galerie

Les forêts galeries sont liées à la permanence de l'écoulement de cours d'eau (Banifing et quelques affluents du Mouhoun). Elles sont plus ou moins larges avec des espèces guinéennes comme Antiaris africana, Antidesma venosum, Carapa procera, Chlorophora excelsa, Dialium guineense. La galerie forestière s'interrompt dans les zones d'épandage du cours d'eau.

La diminution de la superficie des galeries forestières est essentiellement due à l'implantation des bananeraies et à la coupe anarchique de certaines essences par les populations riveraines.

- Cultures industrielles

Elles comprennent les plaines rizicoles, les vergers ou plantations d'agrumes ou d'anacardes.

L'interprétation des images montre que les cultures industrielles sont essentiellement observables dans le département de Djigouéra et représente la plaine aménagée de Banzon.

Si en l'espace de dix (10) ans, le taux d'augmentation est de 1,3% cela est loin d'être une réalité quand on sait que la province du Kénédougou est par excellence la province des vergers et qu'en l'espace de cinq (5) ans les superficies des vergers ont connu une progression de 7,8% (cf Tableau IV.5).

En définitif l'interprétation des images satellitaires nous a permis de mieux cerner l'évolution de l'occupation de l'espace rural au Kénédougou et d'apprécier les conséquences qui en découlent. Autrement dit, l'analyse diachronique nous a permis d'apprécier l'impact de la migration sur les ressources naturelles dans le temps dans la province du Kénédougou.

En l'espace de dix (10) ans, les superficies par exemple des champs ont connu une nette augmentation de plus de 66%. Ce taux est nettement inférieur à la réalité puisque l'interprétation des images fait apparaître des champs de culture associés à la savane arborée ou à la savane boisée. Ce qui dénote une dégradation de ces formations végétales au profit des champs mais reste difficile à quantifier.

Une crise écologique, caractérisée donc par une destruction constante et parfois accélérée de l'environnement liée essentiellement à la pression démographique (migration humaine), à la transhumance incontrôlée, aux systèmes inadaptés d'exploitation et de gestion des ressources naturelles s'est déclenchée et pose réellement un problème de gestion de l'espace rural dans la province du Kénédougou.

Les conséquences d'une telle évolution sont bien perceptibles sur le milieu. La disposition des habitations, l'expansion continuelle des zones cultivées aggravent d'année en année les problèmes de terre. C'est cette exiguïté de l'espace qui explique par exemple l'insuffisance des pâturages dont la dégradation par surcharge animale entraîne la disparition progressive de plusieurs espèces.

3. L'occupation traditionnelle du sol et la morphologie agraire

L'occupation traditionnelle de l'espace repose sur un régime foncier coutumier qui régit le partage et l'utilisation des terres du terroir. Les autorités coutumières reconnaissent deux principales formes d'accès à la terre : la succession et le don.

La succession s'applique surtout aux autochtones et aux étrangers très anciennement installés. Elle se confond avec l'héritage foncier qui permet l'appropriation d'une partie ou de la totalité du domaine foncier familial après la mort du chef d'exploitation par le fils aîné ou le frère puîné.

Le don concerne généralement les demandeurs de terre et particulièrement les étrangers. Par ce système, ils ont accès à la terre sans engagement particulier. Cependant, chaque village organise à sa manière la gestion de son patrimoine foncier avec tout ce qu'il y a comme sacrifices à la terre.

Aussi, à ces systèmes d'attribution, on reconnaît l'existence de deux types de droit d'usage. En effet, il y a un lien étroit entre les formes d'accès et les droits d'utilisation du patrimoine foncier.

Le droit de propriété est un droit exclusif détenu par les autochtones ou les migrants anciennement installés à qui on confère un "statut d'autochtone" et par conséquent un droit de propriété exclusive sur la terre, autrement dit un droit d'usage permanent.

Le droit d'usage est conféré à ceux qui ont accès à la terre par don. Selon les responsables coutumiers, c'est un droit de jouissance permanent qui permet aux migrants l'exploitation continue des terres. Mais, celles-ci deviennent automatiquement une propriété de la communauté dès que l'individu cesse de les utiliser.

Il ressort toutefois que le critère de base qui a servi à l'attribution des terres à lui seul le caractère injuste de ce régime. En effet, l'importance de la superficie et la qualité des terres variaient suivant la place du chef de lignage dans la hiérarchie sociale. Il est donc incontestable que ce régime n'a d'intérêt que pour ceux qui l'ont mis en place c'est-à-dire les chefs coutumiers. En attendant, les conséquences d'un tel régime se font ressentir sur la gestion actuelle des terres puisque les effets conjugués de la pression démographique et de la dégradation des sols ne font qu'amplifier le déséquilibre foncier.

La morphologie agraire actuelle est en partie le résultat de cette occupation traditionnelle. Les photographies aériennes montrent des champs de petites tailles, de formes irrégulières dispersés sur tout le terroir. Leur

disposition ne répond à aucune contrainte morphologique imposée par un plan d'aménagement.

II. La gestion de l'espace par les migrants

A. L'organisation sociale des migrants

La majorité des migrants agricoles ont une référence commune : le plateau mossi caractérisé par un ensemble de règles et d'institutions sociales plus ou moins rigides qui régissent la vie des communautés traditionnelles. Bien qu'il y subsiste encore certain comportements sociaux propres à la tradition mossi, l'effet induit de la migration a été la formation de communautés plus ou moins composites dont les manifestations sont l'individualisme et la subordination à l'autorité des autochtones.

L'unité politique, le village regroupe un ensemble de concessions et des populations plus ou moins hétérogènes au niveau du savoir faire et des comportements sociaux. Mais, ce sont des communautés rurales traditionnelles vivant essentiellement d'une agriculture traditionnelle.

Le pouvoir traditionnel n'est pas perceptible. Du fait de leur situation de migrant, il n'y a pas de chef coutumier véritable. La vie sociale et politique est régie par des organisations communautaires calquées sur les classes d'âges ou sur la catégorie socio-professionnelle. Il s'agit des associations de vieux, de jeunes, de femmes, de paysans (agriculteurs) bâties à l'image des structures politiques, celles des éleveurs ainsi que les groupements villageois.

Toutes ces organisations ne sont pas bien structurées et de nombreuses décisions à l'échelle du village émanent des vieux qui assurent l'exécution des normes coutumières qui régissent l'utilisation de la terre dictées par les responsables coutumiers (autochtones).

Mais, ceux-ci ont par ailleurs entamé dans beaucoup de villages la nomination de "chef de villages" qui est en réalité le premier migrant à s'installer dans une zone. Le village porte généralement son nom ou bien les

migrants optent pour une appellation générale. C'est le cas de "Salamtinga" à Kuini dans le département de Djigouéra, de l'appellation "Mossiki", de "camp Diallo et camp Sidibé" à Ténasso dans le département de Samorogouan.

Quant aux éleveurs transhumants, ils se sont installés à la périphérie des villages et forment des hameaux. Un élevage d'organisation naissante avec des techniques relativement modernes de gestion sont encore à un stade très rudimentaire autour de quelques projets et unités de production (CEZIET par exemple). Jusqu'à présent, les relations entre agriculteurs et éleveurs migrants ont été caractérisées par une inter-dépendance assez grande malgré les énormes problèmes.

L'esprit collectif est fortement influencé par des comportements individualistes dont le facteur principal est la migration. Néanmoins les règles qui garantissent l'éthique sociale sont plus ou moins observées : le vol, l'adultère, la sorcellerie y sont réprimés. Face à certains problèmes, les migrants développent des élans de solidarité entretenus par un fond commun : ils sont tous dans une situation précaire, instable, confrontés à des menaces dont la plus crainte est l'extension des aires de culture.

B. Les contraintes à l'utilisation rationnelle des ressources

Le patrimoine foncier, les eaux et la faune aquatique, le couvert végétal et la faune sauvage constituent l'essentiel des ressources naturelles de la zone d'étude. Mais des problèmes se posent quant à l'exploitation des terres de culture et du couvert végétal.

1. Le poids des traditions

Le patrimoine foncier subit la gestion traditionnelle imposée par les responsables coutumiers, autochtones de chaque village. Bien que les régimes fonciers soient relativement souples, l'application des dispositions prévues pour la Réorganisation Agraire et Foncière (R.A.F.) qui vise entre autres une meilleure utilisation des ressources naturelles, rencontre des difficultés. Selon les responsables administratifs des départements étudiés, "l'autorité coutumière constitue un obstacle permanent à la R.A.F ". Cette autorité voit en cette mesure "une expropriation pure et simple de leur seule et vraie richesse, la

terre". Le pouvoir traditionnel s'appuie sur l'organisation ancienne pour le contrôle du territoire.

Dès lors, la gestion des terres par les structures politiques sera difficile, voire impossible si les membres de ces structures ne sont pas affiliés au pouvoir traditionnel.

Aussi, pouvons-nous dire que pour mener à bien la gestion foncière, les intervenants dans ce milieu doivent s'assurer la collaboration des structures traditionnelles.

2. L'occupation de l'espace

La zone du Kénédougou constitue un front de colonisation anarchique de l'espace où cohabitent plusieurs groupes : les migrants spontanés et les transhumants d'une part, les exploitants des périmètres aménagés et les agriculteurs de la province d'autre part.

En rappel, l'installation des spontanés au Kénédougou s'est traduite par le défrichement de vastes espaces où les populations ont mis en oeuvre une agriculture extensive. Si autrefois, les villages ne sont soulignés dans l'espace que par des hameaux regroupant quelques concessions, il ressort selon les enquêtes que nombreux sont les villages à cette époque absolument vierges. Les champs qui existaient étaient les champs de case autour des hameaux et appartenaient aux agriculteurs autochtones installés.

L'interprétations des images satellitaires de 1994 révèle que les superficies défrichées en l'espace de 10 ans représentent plus de 66% de la superficie de 1984.

La dynamique de l'occupation de l'espace a été donc un phénomène très rapide dont l'ampleur se trouve étroitement liée à l'augmentation de la population.

Les défrichements incontrôlés, particulièrement remarquables se conjuguent avec les effets de l'élevage transhumant (faiblement perceptibles) pour détruire l'environnement.

Aussi, l'emprise croissante des migrants spontanés sur l'espace a eu pour effet de mettre les paysans autochtones en insécurité foncière. La réaction immédiate a été l'extension considérable des champs dans le souci de se prémunir contre une éventuelle crise foncière.

Outre la destruction de l'environnement, des conflits existent et opposent généralement agriculteurs et éleveurs. Les dégâts causés par les troupeaux dans les champs en sont les principales causes. Mais, une autre source de

conflit, non déclaré, est la revendication par les éleveurs d'un droit exclusif de pâture, justifié par le fait qu'ils sont les premiers occupants de la zone. Ils estiment ainsi que les agriculteurs spontanés devraient "libérer leur zone de pâture".

Finalement l'occupation anarchique de l'espace a un double effet dont les conséquences sont multiples. Elle se traduit par une compétition très âpre entre les différents groupes qui, à long terme, risque de dégénérer en conflits sociaux. Elle a aussi pour effet la dégradation de l'environnement, un processus lié au déboisement et aux feux de brousse. L'action conjointe de ces deux phénomènes aboutit à la destruction de l'équilibre pédologique.

Il est donc nécessaire d'entreprendre dans ce milieu un certain nombre d'actions qui favorisent le rétablissement des équilibres ; il s'agit de déterminer des limites précises aux agriculteurs afin d'atténuer la compétition pour l'occupation, promouvoir la vulgarisation des nouvelles techniques agricoles et la lutte contre les feux de brousse au sein des ces communautés rurales ; il s'agit enfin de créer des zones pastorales, ultime solution aux conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce sont là des mesures que nous estimons susceptibles d'enrayer les processus de dégradation constatés et sans lesquelles le développement rural pourrait être compromis.

PROVINCE DU KENEDOUGOU

CARTE D'OCCUPATION DES TERRES

ECHELLE

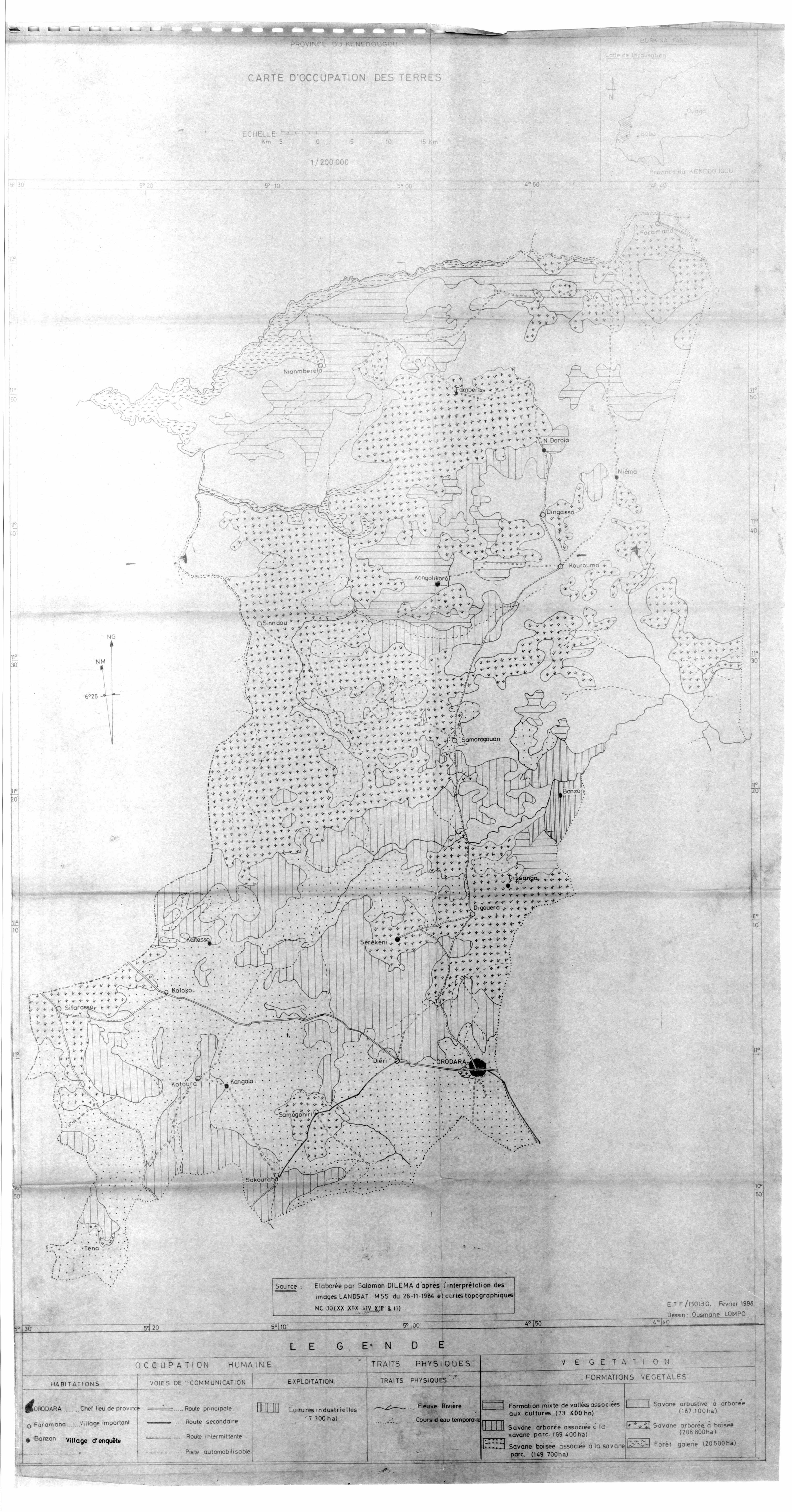
Km 5 0 5 10 15 Km

1/200 000

BURKINA FASO

Carte de localisation

Province du KENEDOUGOU



Source : Elaborée par Salomon DILEMA d'après l'interprétation des images LANDSAT MSS du 26-11-1984 et cartes topographiques NC-30(XX XIX XIV XIII & II)

E.T.F/BOBO. Février 1998

Dessin: Ousmane LOMPO

L E G E N D E

OCCUPATION HUMAINE

HABITATIONS

- ORODARA ..... Chef lieu de province
- Faramana ..... Village important
- Banzon Village d'enquête

VOIES DE COMMUNICATION

- ..... Route principale
- ..... Route secondaire
- ..... Route intermittente
- ..... Piste automobilisable

EXPLOITATION

- Cultures industrielles (7 300 ha)

TRAITS PHYSIQUES

TRAITS PHYSIQUES

- Fleuve Rivière
- Cours d'eau temporaire

V E G E T A T I O N

FORMATIONS VEGETALES

- Formation mixte de vallées associées aux cultures (73 400 ha)
- Savane arborée associée à la savane parc. (89 400 ha)
- Savane boisée associée à la savane parc. (149 700 ha)
- Savane arbustive à arborée (187 100 ha)
- Savane arborée à boisée (208 800 ha)
- Forêt galerie (20 500 ha)

PROVINCE DU KENEDOUGOU

CARTE D'OCCUPATION DES TERRES

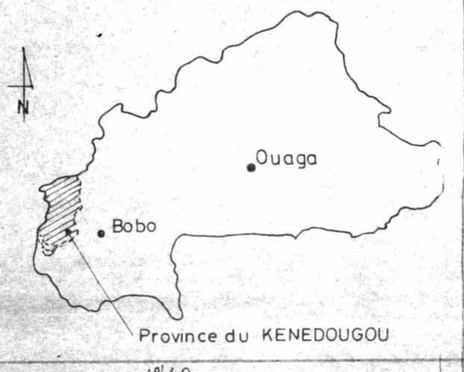
ECHELLE

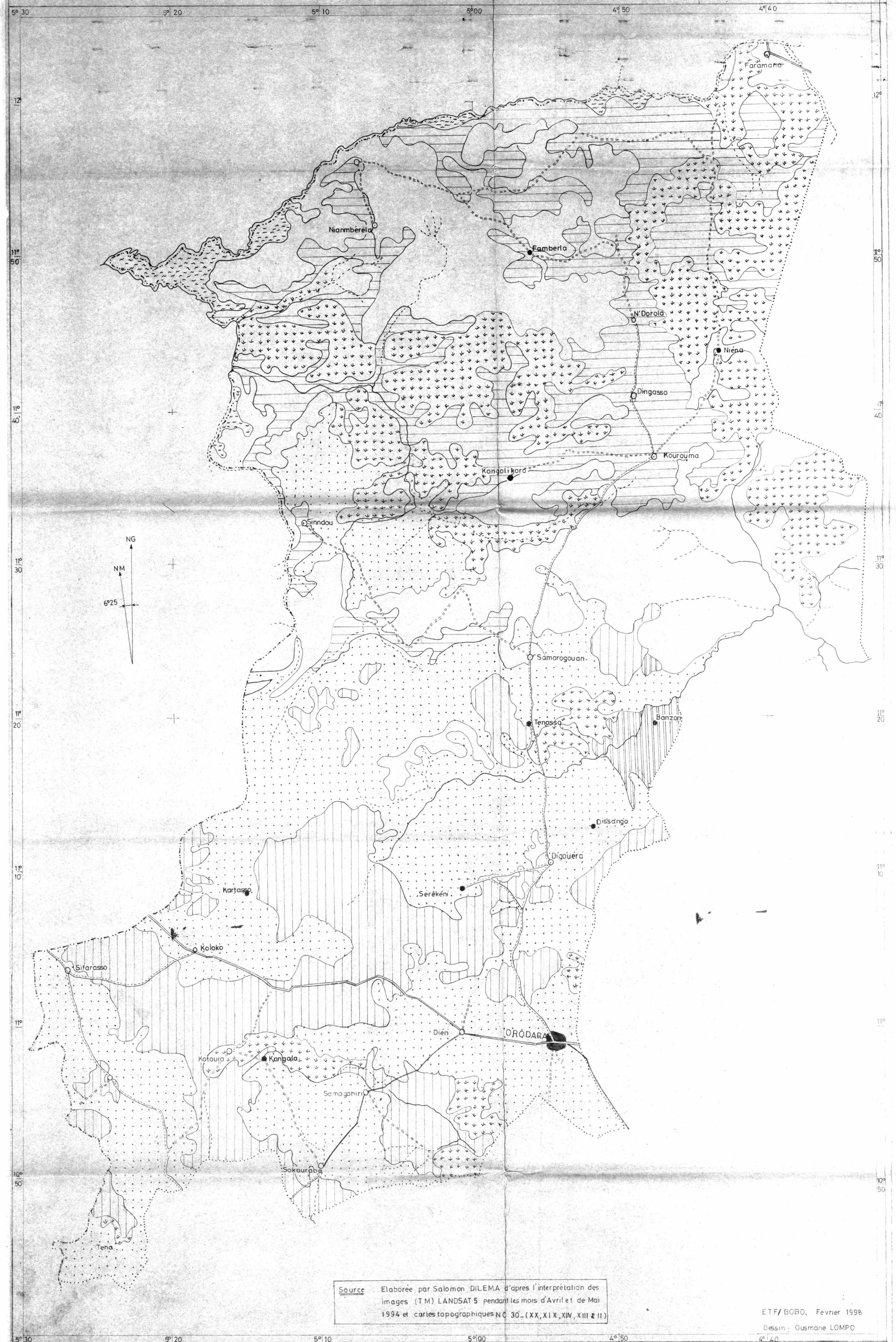
Km 5 0 5 10 15 Km

1 200 000

BURKINA FASO

Carte de localisation





Source : Elaborée par Salomon DILEMA d'apres l'interprétation des images (TM) LANDSAT 5 pendant les mois d'Avril et de Mai 1994 et cartes topographiques N° 30_(XX, XIX, XIV, XIII & II)

ETF/ BOBO, Fevrier 1998

Dessin : Ousmane LOMPO

OCCUPATION HUMAINE

HABITATIONS

- ORODARA ..... Chef lieu de province
- Faramana ..... Village important
- Banzon ..... Village d'enquête

VOIES DE COMMUNICATION

- Route principale
- Route secondaire
- Route intermittente
- Piste automobilisable

EXPLOITATION

- Cultures industrielles (7 400 ha)

TRAITS PHYSIQUES

TRAITS PHYSIQUES

- Fleuve Rivière
- Cours d'eau temporaire

VEGETATION

FORMATIONS VEGETALES

- Formation mixte de vallées associées aux cultures (122 100 ha)
- Savane arbustive à arborée (265 700 ha)
- Savane arborée associée à la savane parc (18 800 ha)
- Savane arborée à boisée 125 800 ha
- Savane boisée associée à la savane parc (228 700 ha)
- Forêt galerie (28 500 ha)

CHAPITRE VI : LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

I. La nouvelle approche de développement intégré et participatif

Nous soulignons déjà dans l'introduction que le Burkina Faso, à l'instar des pays sahéliens, rencontre un certain nombre de difficultés liées à la pression démographique et animale, aux méthodes d'exploitation extensives de l'agriculture et de l'élevage et à la dégradation du potentiel productif.

A l'échelle régionale, la province du Kénédougou, zone d'accueil d'importantes migrations internes au pays connaît les mêmes difficultés. C'est pourquoi des efforts sont actuellement consentis pour juguler ces phénomènes de dégradation et promouvoir le développement des communautés rurales.

A. La volonté politique

La situation alarmante de dégradation des ressources au Burkina Faso a conduit à une prise de conscience aiguë sur la nécessité d'intervenir dans le sens de promouvoir des systèmes de production préservant l'environnement et rehaussant son potentiel productif et également à la protection du couvert végétal.

La volonté politique d'enrayer les processus de dégradation s'affirme à travers la lutte entreprise contre les feux de brousse, la divagation des animaux et la coupe abusive du bois désignés sous le titre commun des "trois luttes", l'élaboration d'un plan national de lutte contre la désertification et surtout la promulgation des textes portant sur la Réorganisation Agraire et Foncière (R.A.F.).

Le phénomène de dégradation de l'environnement est si complexe que les recherches de solutions sans la garantie de motivation et de participation des communautés villageoises organisées resteraient vaines. Il apparaît alors nécessaire et indispensable qu'une nouvelle approche de développement basée sur la participation, la responsabilisation, la décentralisation,... au niveau villageois soit engagée en milieu rural.

C'est l'objet du Programme National de Gestion des Terroirs (P.N.G.T.).

B. Le Programme National de Gestion des Terroirs

Jusqu'à une période récente au Burkina Faso, hormis les domaines classés, il n'y avait pas de lois au niveau national régissant le foncier rural. Chaque localité / terroir avait son "droit foncier", son mode d'organisation et d'occupation de l'espace. L'adoption de la loi portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) devrait combler ce vide juridique. Seulement force est de constater qu'après maintes relectures de la RAF depuis sa promulgation en 1985, nombreuses sont les populations rurales qui ignorent, ou ne sont pas imprégnées de ses prescriptions.

Elles n'ont pas ou peu changé leur mode d'occupation de l'espace dont les insuffisances sont de plus en plus ressenties en matière de gestion durable des ressources naturelles renouvelables, de répartition des hommes et des activités.

Cependant, l'une des mission premières des projets de gestion des terroirs étant d'agir sur le comportement individuel et collectif vis-à-vis de l'environnement, il est opportun qu'ils mettent au centre de leurs actions, l'organisation et l'occupation de l'espace. Ceci est d'autant plus important qu'avec l'accroissement de la population et les migrations humaines, une telle entreprise est source de nombreux enjeux sociaux, économiques et politiques que ce soit dans la zone de forte densité ou d'accueil.

Envisagé sous cet angle, quelle est alors la portée de la gestion des terroirs (G.T.). "La G.T. est un concept, un moyen de responsabiliser la communauté villageoise par rapport à son propre développement" (T.GUISSOU, 1989).

Elle doit être perçus comme un ensemble d'actions entreprises pour lutter contre la dégradation de l'espace de production des ressources naturelles dans la perspective d'une préservation de l'équilibre écologique de cet espace.

Thème fondamental pour le développement du monde rural burkinabé, la gestion des terroirs a fait l'objet de plusieurs débats et de nombreux écrits. Les objectifs fondamentaux et la stratégie opérationnelle proposée par la cellule du Programme National de Gestion des Terroirs se présentent comme suit :

1. Les objectifs du programme

Les objectifs principaux du PNGT s'articulent autour des points suivants:

- responsabiliser pleinement les communautés rurales face à leur devenir;
- restaurer, préserver et améliorer le potentiel des ressources naturelles;
- parvenir à une meilleure utilisation de l'espace par une gestion rationnelle des ressources naturelles du terroir;
- assurer la sécurité foncière nécessaire aux producteurs pour le développement de leurs exploitations (agricoles, pastorales...);
- intégrer les activités liées à l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la pêche,... en un système;
- aider les villages à se doter d'une organisation représentative qui soit acceptée et considérée comme partenaire et interlocutrice unique, par les intervenants extérieurs;
- promouvoir une organisation inter-villageoise pour la gestion des pâturages et des parcours, la gestion des forêts, des bassins versants, pour l'organisation des services communs : commercialisation, transports, équipements collectifs, etc. ;
- créer les conditions d'une coordination de toutes les interventions extérieures.

En définitive, le PGNT vise la valorisation des ressources du terroir et la sauvegarde des intérêts que représentent ces ressources avec la participation effective de la communauté villageoise organisée et conscientisée. Le PNGT recherche une auto-promotion à la base à partir de la plus petite unité administrative, le village. La mise en oeuvre d'un tel programme nécessité cependant une démarche cohérente.

2. La stratégie opérationnelle

La méthode d'approche préconisée pour l'application du PNGT dénommée "approche terroir" doit se dérouler de la manière suivante :

- la participation et la responsabilisation des populations rurales considérées comme les principaux acteurs de développement de leur terroir;

- la prise en compte de tous les secteurs de la vie économique et sociale des communautés rurales c'est-à-dire une approche globale et multisectorielle, donc une inter-action des différents secteurs d'activités devant concourir au développement des terroirs ;

- la constitution sur le terrain d'une capacité d'analyse et de proposition pluridisciplinaire de bon niveau travaillant directement avec les paysans ;

- la création à l'échelon local (villageois et inter-villageois) d'une certaine capacité des communautés rurales à prendre en charge leur propre développement;

- une concertation de règle entre les différents acteurs : paysans, services techniques, administration, ONG, partenaires financiers en vue de limiter les incohérences ;

- elle ne doit être ni dogmatique ni codifiée, c'est-à-dire que l'approche doit être flexible, itérative.

La nouvelle approche préconisée par le PNGT est une nécessité pour les terroirs du Kénédougou. Dans cette zone d'installation d'importants migrants, les contraintes à l'utilisation rationnelle sont nombreuses. "L'approche terroir" du PNGT peut être efficace pour la résolution des problèmes d'environnement et la promotion socio-économique des communautés rurales dans les villages du Kénédougou. A ce titre, le contrôle de l'immigration dans ce terroirs est indispensable afin de limiter le flux migratoire et de permettre une meilleure organisation de ces communautés. Ce contrôle peut se faire par un comité de gestion de l'espace villageois (qu'il faut mettre en place dans chaque département).

Cependant, d'autres difficultés existent et nous proposons des grands axes sur lesquels les efforts doivent être portés afin d'aboutir à une gestion rationnelle de l'espace.

II. Des bases de gestion des terroirs au Kénédougou

Le Kénédougou constitue un front de colonisation anarchique de l'espace où la préservation de l'environnement est pratiquement exclue des grandes préoccupations des populations.

Les principaux acteurs de cette dégradation sont les migrants agriculteurs et les pasteurs transhumants.

Par ailleurs, l'UPGO/PNGT, structure décentralisée du PNGT dans la province du Kénédougou, à travers les structures d'encadrement responsabilise les paysans afin qu'ils réalisent eux-mêmes l'exploitation rationnelle des ressources disponibles.

L'intérêt grandissant du patrimoine foncier aux yeux des communautés villageoises et l'accroissement de la production devraient amener progressivement les paysans à percevoir les différentes utilisations possibles de l'espace villageois. En outre, la fixation des champs à long terme obligera les populations à une meilleure préservation et exploitation du capital foncier.

Mais, pour la promotion d'une gestion rationnelle des terroirs au Kénédougou, les actions suivantes apparaissent déjà comme bases fondamentales de gestion :

- Identification des villages des migrants
- Renforcement de l'encadrement technique et la sensibilisation
- Réorganisation spatiale

A. L'identification des villages de migrants

L'identification des villages abritant des migrants est un préalable indispensable pour la restructuration de leur terroir. Elle consistera à donner aux migrants une assiette territoriale à travers des limites bien précisées, reconnues par les différentes autorités administratives et coutumières. En d'autres termes, il s'agit de donner aux migrants une sécurité foncière indispensable pour le rétablissement des équilibres naturels.

La résolution de ces problèmes passe non seulement par une concertation poussée entre structures administratives et politiques, mais et surtout par la collaboration avec les structures coutumières. Si cette collaboration est faite avec souplesse, elle aura l'avantage de préciser et d'harmoniser les limites administratives et les limites traditionnelles, d'autant plus que celles-ci sont souvent reconnues et respectées par les populations rurales.

D'une manière générale, la réorganisation de l'espace doit se faire en ménageant les structures coutumières et en favorisant leur participation, car les

techniciens n'ont pas la possibilité concrète de promouvoir la restructuration de l'espace sans leur collaboration.

B. Le renforcement de l'encadrement technique et la sensibilisation

Les villageois et particulièrement les migrants sont beaucoup plus conscients des aspects visibles d'érosion et de dégradation de l'environnement. Ils maîtrisent bon nombre de techniques traditionnelles de luttes anti-érosives, d'aménagement et de gestion des terres. Ces conditions représentent un atout et un support favorable pour l'action d'encadrement et de vulgarisation des techniques agricoles.

La vulgarisation des thèmes de l'environnement devra être essentiellement orientée vers la transmission de conseils pratiques et techniques qui peuvent être appliqués au niveau d'un village. Par contre, une sensibilisation est nécessaire sur les problèmes plus graves, mais moins perceptibles, concernant la perte de fertilité des sols.

C. La réorganisation spatiale

Intervenir dans un milieu suppose opérer un changement, une modification qui peut être soit une remise en cause, soit une amélioration de l'existant. Nous avons opté d'agir sur le fonctionnement du foncier eu égard aux contraintes afférentes par une amélioration des outils de gestion.

Mais qu'est-ce que la réorganisation spatiale et pourquoi cette stratégie?

La réorganisation spatiale est une lecture - analyse conjointe du fonctionnement foncier du terroir avec les populations, dans la perspective de corriger ses insuffisances et d'assurer son efficience en mettant en place des instruments souples de régulation. Elle compte des aspects cognitifs et opérationnels.

L'aspect cognitif de la réorganisation spatiale englobe tout le processus du changement mental et du comportement des populations vis-à-vis de l'exploitation des ressources naturelles d'une part et de l'analyse critique du

fonctionnement foncier, la recherche des solutions à mettre en oeuvre, les enjeux qu'elles renferment d'autre part.

L'aspect opérationnel consiste à l'application des solutions consensuelles définies, les moyens à mettre en oeuvre, les mesures d'accompagnement devant assurer la durabilité et l'efficacité des actions entreprises.

Conçue sous cet angle, la réorganisation spatiale apparaît comme la meilleure alternative qui sied à l'état de fonctionnement du foncier et de dépérissement continu des ressources naturelles renouvelables de notre zone d'intervention. C'est une stratégie qui dépasse le cadre du simple zonage. Elle agit sur les attitudes et comportements et s'inscrit dans une perspective dynamique.

Aussi la réorganisation spatiale dans son aspect opérationnel tient compte de l'étendue et la validité des droits des communautés dans la gestion de leur terroir en les conciliant avec les prescriptions de la RAF et les schémas nationaux d'aménagement là où ceux-ci existent.

Ce sont là quelques actions de base que nous estimons nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie des migrants au Kénédougou et susceptibles d'atténuer la dégradation du milieu naturel.

CONCLUSION GENERALE

Il est des déséquilibres qui envahissent périodiquement l'actualité et retiennent l'attention de tous les observateurs: conflits armés, turbulences du système monétaire international, vent de démocratie, ...

Il est un déséquilibre que le monde vit au quotidien: le phénomène migratoire et son corollaire sur les Ressources Naturelles. C'est l'invasion massive, brutale et incontrôlée des migrants, fuyant les régions les plus hostiles des pays vers ce qu'ils ont appelé "havre de paix" et de "sécurité alimentaire". La province du Kénédougou, située à l'Ouest du Burkina Faso est l'une des plus grandes zones de prédilection des migrations internes au pays.

A travers la littérature spécialisée, la réalité du problème de développement des paysans du Sahel (qui se traduit par un état de sous-développement permanent), rend encore plus pressante et plus acharnée la résolution des problèmes migratoires.

Le thème de notre étude est dans ces conditions important. Il pose à la suite d'un certain nombre d'études sur les conditions du développement rural au Burkina Faso, le problème de l'intégration des aspects démographiques dans la gestion de l'espace rural.

Particulièrement pour les habitants du Kénédougou les conséquences des évolutions de l'environnement au cours des dernières décennies sont évidentes:

- les rendements des cultures vivrières dans le système actuel d'exploitation stagnent, surtout dans les zones à forte concentration de migrants;

- les migrations agricoles dans les zones relativement sous-exploitées entraînent une course à la terre; les villages autochtones s'empressent de défricher de nouvelles terres afin de s'assurer des réserves foncières;

- les villageois sont de plus en plus confrontés à l'épuisement des ressources naturelles, les femmes doivent aller chercher leur bois de plus en plus loin.

Les villageois sont également conscients de la dégradation de leur environnement: nombreux sont les récits sur les forêts tropicales d'autrefois, sur l'abondance des pluies et des ruisseaux et sur les rendements légendaires des terres agricoles. C'est ainsi que face aux problèmes d'ordre écologique,

aggravés par le phénomène migratoire, différents projets et organisations ont développé leurs propres "stratégies":

- les organismes d'Etat chargés de la conservation du patrimoine cherchent à défendre les terres et les ressources par une législation rigide;

- les projets et organismes de développement, soucieux d'atteindre des résultats à court terme, cherchent surtout des solutions techniques aux problèmes immédiats sans en connaître toujours les causes fondamentales.

Malgré les efforts des services techniques, des projets, des ONG dont les missions sont en prise avec la gestion des ressources naturelles, il n'est un secret pour personne que les migrations agricoles spontanées créent et développent des poches de désertification à travers tout le territoire national, et même que dans les zones dites forestières de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud, de l'Est et dans les vallées non encore aménagées. Les migrations internes faut-il le reconnaître, représentent à certains égards des forces pour l'agriculture burkinabé. En exemple, il n'y a point de mal à disposer de forces vives dans les zones potentiellement productives. Mais lorsque le phénomène est à la limite incontrôlée dans la pratique, il est à craindre que la pratique des acteurs sur le terrain ne transforme à moyen terme tout le Burkina en un désert pas du tout recherché.

Mais outre les bases déjà opérationnelles d'une gestion rationnelle de l'espace au Kénédougou, quelques pistes de solutions sont encore envisageables :

- la maîtrise du phénomène migratoire à travers une actualisation des données quantitatives et qualitatives y relatives, depuis les pôles de départ jusqu'aux zones d'installation ;

- la définition d'une stratégie nationale et de stratégies régionales de gestion du phénomène migratoire, impliquant les structures administratives et politiques, les structures techniques, etc., chacune en fonction des rôles qu'elle peut et doit jouer ;

- la dynamisation des commissions régionales et provinciales d'aménagement du territoire et la mise en oeuvre effective de leurs missions ;

- la valorisation des forêts classées à travers des actions d'aménagement intégrés, permettant entre autres, de mettre à la disposition des agriculteurs et des éleveurs, plus de "terres neuves" productives.

La tâche est certes ardue, mais il est important de retenir qu'il n'y aura point d'auto-suffisance alimentaire basée sur une production intérieure suffisante dans un environnement en perpétuelle dégradation.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale; Avant projet d'étude sur la migration en Afrique, Septembre 1975, 43 pages.

- BEDABIE, Bayili; Migrations agricoles au Burkina Faso: logiques et pratiques sociales; mémoire de maîtrise, Université de Strasbourg, 1987, 97 pages.

- BELEMSIGRI, Zéphirin; Définition d'une stratégie d'approche pour la gestion des terroirs dans les villages de migrations spontanées du Zoundwéogo, projet de développement intégré du Zoundwéogo, Mai 1991, 28 pages.

- BELEMSIGRI, Zéphirin; Migration et organisation de l'espace dans les villages de Mouzi et Tambaongo, province du Zoundwéogo, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, Mai 1991, 98 pages.

- BOULET, R. et FAUCKE R.; Notice explicative de la carte des sols au 1:500000 au Burkina Faso (Haute - Volta), ORSTOM, Ouagadougou, 1975.

- BURKINA FASO, Direction générale du plan; Etude de milieu, monographie de la province du Kénédougou, DRP/Bobo-Dioulasso, Mars 1995, 98 pages.

- BURKINA FASO, Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales; les grandes orientations en matière de gestion des terroirs, Octobre 1993, polycopié, 35 pages.

- BURKINA FASO, Ministère du Plan et de la Coopération; Recensement général de la population 1985, Octobre 1989, Ouagadougou, 330 pages.

- Cellule du P.N.G.T.V.; Données de base sur la province du Kénédougou, Mars 1990, 33 pages.

- Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale; Terres et vivres; Copyright CTA, 1989, 96 pages.

- COULIBALY, Sidiki; GREGORY, Joël et PICHE, Victor; Les migrations voltaïques, Tome I, CRDI, 1980, 144 pages.

- COULIBALY, Siaka; La conservation des eaux et des sols au Burkina Faso, DFVAF/PRECONS/Juillet 1994, 39 pages.

- Développement communautaire; L'agent rural et l'organisation démocratique du programme, collections techniques américaines, Juin 1962, 37 pages.

- DIAGNE, Alioune et TOURE, Ibrahima Albassadjé; La fertilité des sols sahéliens, Novembre 1991, 127 pages.

- EHRLICH, Anne et Paul; Population, Ressources, Environnement, collection Ecologie, 1972, 435 pages.

- G.Josset; Aménagements villageois et du terroir, Maisonneuve et Larose et A.C.C.T, 1990, 151 pages.

- GENDREAU, Francis; GUBRY, Patrick et VERON, Jacques; Populations et environnement dans les pays du Sud., Karthala, CEPED, 1996, 308 pages.

- GENY, Pierre; WAECHTER, Pierre; YATCHINOVSKY, André; Environnement et développement rural, Edition Frison - Roche, Paris, 1992, 418 pages.

- GUBRY, Patrick; Une politique unique peut-elle retenir la population à la campagne, Dakar: uepa, 1990, 18 pages.

- KAGAMBEGA, Marie; Conflits et mutations dans les migrations internes rurales des mossi du Burkina Faso vers les pays bobo et gurunsi, (Approche théorique et méthodologique), (mémoire de DEA d'Anthropologie et Sociologie du politique), Paris, Université de Paris VIII, 1992, 83 pages.

- KOFFI, N'Guessan; ZANOU, Benjamin; Migration et développement agricole en Côte d'Ivoire, Dakar: uepa, 1990, 10 pages.

- L,Bedu; C,Martin; M,Knepfler; M,Tallec; A,Urbino; Appui pédagogique à l'analyse du milieu rural dans une perspective de développement, Département Systèmes Agraires du CIRAD Juin 1987, 191 pages.

- MATHIEU, Paul; Mouvements de populations et transformations agricoles: le cas du Burkina Faso, Cahiers du CIDEP, Juin 1994.

- OUEDRAOGO, André; Gestion des terroirs villageois, ex.de Zempasgo, province du Ganzourgou, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, Géographie, 1989, 72 pages.

- OUEDRAOGO, O.Dieudonné; Les mouvements de colonisation agricole dans les pays sahéliens, Dakar: UEPA, 1990, 17 pages.

- OUEDRAOGO, O.Dieudonné; Migration et développement en Haute-Volta, l'ex.de Zogoré, Thèse de doctorat de 3è cycle, Université de Bordeaux III, Ouagadougou, 1976, 285 pages.

- PARE, L.; Dégradation du milieu, aménagement et gestion des terroirs à Ziga et Razko (Yatenga), 1990, 153 pages.

- POULAIN, Michel; La migration: concept et méthodes de mesure, Louvain-la-neuve: Cabay 1985, 31 pages.

- Projet BKF/86/014; Banque de potentialités et des réalisations provinciales, module I, données générales 1991, 25 pages.

- Province du Kénédougou; Bulletin annuel statistique de l'élevage, année 1995.

- Province du Kénédougou; Rapport final de la conférence provinciale, les organisation précoopératives, Orodara, 17 et 18 mai 1989, 16 pages.

- QUESNEL, André; Les politiques gouvernementales de migrations ou de répartitions de la population, Paris: Harmattan, 1988, 18 pages.

- REMY, Gérard; Les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi, Paris, ORSTOM, 1973, 128 pages.

- RENEAUD, H; La migration interne, approche méthodologique et démarche opérationnelle, contribution à la connaissance du migrant, A.V.V., Juin 1984, 43 pages.

- République du Mali; Profil d'environnement Mali-Sud, Etat des ressources naturelles et potentialités de développement Institut d'Economie Rurale, Bamako, Septembre 1991, 79 pages.

- RUZIBIZA, H; Quelques réflexions sur le traitement de la variable "migration" dans les stratégies de politiques de populations applicables aux pays d'Afrique sub-saharienne Dakar: UEPA, 1990, 5 pages.

- SANOU, Jacques; Projet de dynamisation de la coopérative rizicole des exploitants de la plaine aménagée de Banzon, Burkina Faso, DESCOOP, Avril 1992, 182 pages.

- SAWADOGO, Ram Christophe; La prise de décisions dans les migrations rurales: étude du statut du décideur dans les actes principaux du fait migratoire, Dakar: UEPA, 1990, 18 pages.

- Société Africaine d'Etudes et de Développement (SAED); Effets des migrations sur les structures agraires et l'emploi rural au Burkina Faso, Ouagadougou, Burkina Faso, 1987, 103 pages.

- SOME, Honoré Poyuor; Migration de colonisation au Burkina Faso, étude de cas: la zone d'accueil de bopiel, Bakar: UEPA, 1990, 12 pages.

- TERRIBLE, M.; Pour un développement rural en accord avec le milieu naturel et humain, Février 1981, 77 pages.

- TERRIOU, Claire; Economie des migrations internes entre zones rurales dans les pays en développement, examen de trois expériences africaines, CERDI, Juin 1980, 453 pages.

- VIGNIKIN, Kokou; Activité agricole et phénomènes migratoires ruraux: le cas des ewe du Togo, Dakar: UEPA, 1990, 7 Pages.

LISTE DES CARTES ET FIGURES

Pages

CARTES

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude 7

Carte n°2 : Localisation des départements étudiés 8

Carte n°3 : Zones climatiques du Burkina Faso 14

Carte n°4 : Flux migratoire vers le Kénédougou 23

Carte n°5 : Mouvement transhumantiel du bétail en saison sèche dans la province du Kénédougou. 42

Carte n°6 : Occupation des sols au Kénédougou, 1984..... 58

Carte n°7 : Occupation des sols au Kénédougou, 1994..... 59

FIGURES

Figure I.1 : Evolution de la pluviométrie à Orodara de 1985 à 1995.... 12

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau I.1 : Pluviométrie annuelle de 5 postes (mm/an)	10
Tableau I.2 : Moyennes pluviométriques annuelles.....	11
Tableau III.1 : Répartition des populations migrantes par région d'origine (%).....	22
Tableau III.2 : Données démographiques	24
III.2.1 : Evolution de la population du Kénédougou....	24
III.2.2 : Données brutes.....	25
III.2.3 : Estimation de la population migrante (1995)...	25
Tableau III.3 : Répartition par âge des migrants (%).....	27
Tableau III.4 : Répartition par sexe de la population migrante..	29
Tableau IV.1 : Matériel agricole et animaux de trait.....	32
Tableau IV.2 : Production par espèce et rendement céréalier de trois (3) des quatre (4) départements étudiés..	34
Tableau IV.3 : Evolution de la production céréalière et besoins théoriques (1991-1994).....	37
Tableau IV.4 : Evolution du cheptel au Kénédougou.....	40
Tableau IV.5 : Evolution des superficies (ha) des vergers.....	43
Tableau V.1 : Evolution des différentes formations végétales de la province du Kénédougou de 1984 à 1994...	49

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

C.R.P.A : Centre Régional de Promotion Agro-pastoral

D.R.P : Direction Régionale du Plan

D.R.P.C : Direction Régionale du Plan et de la Coopération

E.N.E.F. : Ecole Nationale des Eaux et Forêts

F.I.T. : Front Inter-Tropical

G.T. : Gestion des Terroirs

ha : hectare

I.N.S.D. : Institut National de la Statistique et de la Démographie

Kg : Kilogramme

M.A. : Migrant Agricole

M.A.R.A. : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales

M.E. : Migrant Eleveur

M.E.E. : Ministère de l'Environnement et de l'Eau

M.E.T. : Ministère de l'Environnement et du Tourisme

N.D. : Non déterminé

N.P.K. : Azote - Phosphate - Potassium

O.N.A.T. : Office National de l'Aménagement du Terroir

O.N.G. : Organisation Non Gouvernementale

O.N.U. : Organisation des Nations Unies

P.I.B. : Produit Intérieur Brut

P.N.G.T. : Programme National de Gestion des Terroirs

R.A.F. : Réorganisation Agraire et Foncière

S.A.E.D. : Société Africaine d'Etudes et de Développement

S.P.A. : Service Provincial de l'Agriculture

t : tonne

U.E.R.D. : Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie

U.N.S.O. : Organisation des Nations Unies pour le Sahel

UPGO/KND: Unité Provinciale de Gestion Opérationnelle / Kénédougou

ANNEXES

ANNEXE I .

TABLEAU N°1: Pluviométrie annuelle de 5 postes (nombre de jours de pluie/an)

Départements ---------- Années	Orodara	Koloko	Samorogouan	Kourouma	N'Dorola
1983	54	ND	ND	ND	47
1984	53	ND	ND	ND	60
1985	64	ND	ND	ND	57
1986	70	ND	ND	ND	58
1987	63	ND	ND	ND	49
1988	59	ND	ND	ND	54
1989	68	68	51	60	63
1990	79	88	53	56	51
1991	78	79	64	51	56
1992	63	73	59	57	51
1993	69	68	53	47	43
1994	83	84	60	ND	ND
1995	59	65	53	ND	ND
1996	69	83	44	ND	46

Source: Service Provincial de l'Agriculture, Orodara

ND: Non déterminé.

TABLEAU N°2: Estimation des productions agricoles (tonnes)
Campagne agricole 1996 - 1997

Cultures		Koloko	Samorogouan	N'Dorola	Total
Sorgho blanc	S	1586	1225	4464	7275
	R	900	1225	1100	1075
	P	1427	1525	4911	7863
Sorgho rouge	S	1182	-	137	1319
	R	850	-	110	975
	P	1095	-	195	1290
Mil	S	2373	58	722	3153
	R	700	800	950	817
	P	1661	46	650	2357
Maïs	S	3466	2201	-	5667
	R	1100	2400	-	1750
	P	3813	5310	-	9123
Riz pluvial	S	287	15	402	704
	R	1000	1500	1000	1167
	P	287	22	556	865
Riz irrigué	S	-	65	-	65
	R	-	-	-	-
	P	-	-	-	-
Fonio	S	462	-	-	462
	R	500	-	-	500
	P	231	-	-	231
Coton	S	2063	5827	1419	9309
	R	900	1700	800	1133
	P	1857	9780	11 35	22 989
Arachides	S	860	108	556	1518
	R	650	6500	800	2650
	P	559	64	440	1063
Sésames	S	470	172	45	687
	R	500	425	600	508
	P	235	69	68	372
Ignames	S	800	-	-	800
	R	7000	-	-	7000
	P	5663	-	-	5663
Patates	S	833	141	-	974
	R	5000	4000	-	4500
	P	4465	564	-	5029
Manioc	S	20	-	-	20
	R	4500	-	-	4500
	P	90	-	-	90
Tabac	S	-	-	-	-
	R	-	-	-	-
	P	-	-	-	-
Niébé	S	349	89	84	522
	R	650	725	550	642
	P	227	64	46	337

Cultures		Koloko	Samorogouan	N'Dorola	Total
Voandzou	S	522	89	84	522
	R	700	725	550	64
	P	365	64	46	337
Roselé	S	-	-	-	-
	R	-	-	-	-
	P	-	-	-	-
Souchet	S	48	-	-	48
	R	400	-	-	400
	P	19	-	-	19
Gingembre	S	28	-	-	28
	R	5000	-	-	500
	P	145	-	-	145

Source: SPA du Kénédougou, 1996

S: Superficie (ha)

R: Rendement (kg/ha)

P: Production (t)

TABLEAU N°3: Données écologiques générales de la province (1991)

Données écologiques	Estimations (Ha)
Savane arborée	155 956
Savane arbustive	351 144
Surface brûlée	31 253

Source: Banque des potentialités et des réalisations provinciales, année 1991.

ANNEXE II

I. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES RESPONSABLES COUTUMIERS

DATE: .....

NOM DE L'ENQUETEUR:.....

.....

ASPECT SOCIAL DU VILLAGE OU ORGANISATION SOCIALE

1. Nom et signification du nom de village: .....

.....

2. Quels sont les différents quartiers? .....

.....

3. Quelles sont les différentes ethnies?

.....

.....

4. Quelle est l'ethnie majoritaire? .....
5. Quelles sont les langues parlées? .....
6. Y a-t-il des fêtes coutumières régulièrement célébrées?

   Lesquelles? .....

.....

7. Quelles sont les coutumes et croyances traditionnelles qui marquent la vie du village? .....

.....

8. Quels sont les tabous et les interdits du village? .....

.....

DELIMITATION DU TERROIR

1. Les villages limitrophes:

   Au Nord: .....

   Au Sud: .....

   A l'Est: .....

   A l'Ouest: .....

2. Connaissez-vous les limites de votre village (terroir)?

   Oui O Non O

3. Si oui, ces limites sont-elles matérialisées? .....

4. Par quoi sont-elles matérialisées? .....

.....

5. Pouvez-vous les indiquer sur le terrain?

Oui O Non O

6. Si non, qui peut (ou qui est habilité à) les indiquer?

.....

7. Y a t-il déjà eu des conflits à propos des limites avec les villages voisins?

.....

Combien de fois? .....

8. Quelles étaient les causes de ces conflits?

.....

9. Quels sont les avantages à connaître les limites de son terroir?

.....

SYSTEME FONCIER

Avant la RAF

1. Qui avait la responsabilité des terres de votre village? .....

2. Qui en faisait la distribution? .....

3. Quelles étaient des conditions d'obtention par les autochtones? .....

.....

4. Quelles étaient les conditions d'obtention par les étrangers? .....

.....

5. De quels droits jouissent les autochtones sur la terre?

- Usage permanent O faisait parti d'un groupe lignage
- Usage provisoire O la terre pouvant lui être retirée

6. De quels droits jouissent les étrangers sur la terre?

- Usage permanent O la terre lui appartenant pour toujours
- Usage provisoire O la terre pouvant lui être retirée

7. Y a t-il souvent des conflits relatifs à la terre?

Oui O Non O

8. Si oui, quelles étaient les raisons évoquées? .....

.....

9. Entre quels groupes y avait-il conflits?

. Entre les autochtones?

. Entre les autochtones et les migrants?

. Entre Agriculteurs et Eleveurs?

10. Comment faisiez-vous pour régler ces conflits? .....

.....

11. Quelles solutions préconisiez-vous lorsqu'il y avait conflit entre:

. Les autochtones? .....

. Les autochtones et migrants? .....

. Les Agriculteurs et Eleveurs? .....

SITUATION ACTUELLE:

12. Qui gère actuellement la terre dans le village?.....

13. Quelles sont les conditions d'attribution? .....

14. Quelles sont les conditions de retrait? .....

15. Quels sont les rapports entre ces nouvelles structures et le pouvoir traditionnel? .....

16. Y a t-il des conflits par rapport à ces nouvelles dispositions?

.....

17. Y a t-il opposition systématique des responsables traditionnels à ces nouvelles dispositions?

.....

II. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES MIGRANTS

1. Quelles sont les raisons qui ont motivé votre départ?

   - Mésentente avec les membres de votre famille O
   - Manque de terre de culture O
   - Attraction de la zone O

2. Qui a décidé ce départ? .....

3. Pourquoi avez-vous décidé de vous installer à cet endroit?

   - Conseil d'un ami, d'un parent déjà installé. .....
   - Autres raisons? .....
   - Ou êtes-vous venu au hasard?

     Oui O Non O

4. A qui vous êtes vous adressé pour acquérir les terres de culture?

   - Au chef de terre O du village de:.....
   - Au chef du village O du village de:.....
   - A quelqu'un d'autre du village et dans ce dernier cas:

     Autochtone O Migrant O

5. Quelles sont les modalités d'acquisition des terres de cultures? .....

   .....

LE SYSTEME AGRAIRE

* Le système agraire

1. L'évolution de l'économie agricole

1.1. Depuis votre installation, constatez-vous une diminution de la brousse disponible pour l'extension de vos cultures.

Oui O Non O

1.2. Dans l'affirmative, étiez-vous obligé de:

- diminuer les superficies cultivées

Oui O Non O

Depuis quand? .....

- diminuer les temps de jachère

Oui O Non O

Depuis quand? .....

- supprimer les jachères?

Oui O Non O

Depuis quand? .....

1.3. A votre arrivée, aviez-vous d'équipement agricole.

Oui O Non O

- Lequel? .....

- En avez-vous acheté? Oui - Non - Lequel - Quand?

.....

.....

1.4. Etes-vous arrivés avec des animaux de trait? Oui O Non O

- Lesquels? Boeufs? Anes?

- Si non, en avez-vous acheté? Oui O Non O

Lesquels? Quand?

.....

1.5. Etes-vous arrivés avec du bétail? Oui O Non O

- depuis votre installation, le troupeau a t-il augmenté?

Oui O Non O Pourquoi?

- Ou a t-il diminué. Oui O Non O Pourquoi?

- En avez-vous acheté? Oui O Non O Quand?

- Quels intérêts apporte le bétail pour votre agriculture?

.....

1.6. depuis votre arrivée, assurez-vous votre autosuffisance alimentaire tous les ans? Oui O Non O Pourquoi?

- avez-vous des excédents? Oui O Non O

- ces excédents croissent-ils chaque année?

Oui O Non O Pourquoi?

- ces excédents décroissent-ils chaque année?

Oui O Non O Pourquoi?

2. <u>L'évolution de l'économie non agricole</u>

2.1. A l'installation, quelles étaient vos activités annexes pratiquées?

Chasse O Pêche O Artisanat O Commerce O

- Ces activités existent-elles toujours? Oui O Non O

Si oui lesquelles? .....

- En existe t-il de nouvelles? Oui O Non O

Lesquelles? .....

- Les revenus correspondant sont-ils:

. en hausse: Oui O Non O Pourquoi?

. en baisse: Oui O Non O Pourquoi?

3. Les éléments de l'évolution technique

3.1. Depuis votre installation continuez-vous à pratiquer les techniques de culture traditionnelle?

Oui O Non O Pourquoi?

- avez-vous encore la possibilité de défricher pour étendre les cultures?

Oui O Non O Pourquoi?

- Comment est votre manière de défricher?

.....

- Quelle est la différence entre votre manière de défricher et celle des autochtones? .....

3.2. Depuis votre installation, adoptez-vous des techniques modernes?

Oui O Non O

- Utilisez-vous des semences sélectionnées?

Oui O Non O Pourquoi? Depuis quand?

- Utilisez-vous de l'engrais minéral? Oui O Non O

De plus en plus? Depuis quand? Pourquoi? Sur quelles plantes?

- Utilisez-vous des insecticides? Oui O Non O

De plus en plus? Pourquoi? Depuis quand? Lesquels? Quels usages?

- Utilisez-vous du matériel agricole? Oui O Non O

Lesquels? Depuis quand? Pourquoi? Pour quelles cultures?

- Pratiquez-vous la culture attelée? Oui O Non O

Ane? Boeufs? Depuis quand? Pourquoi?

- Pratiquez-vous la culture en ligne? Oui O Non O

Pourquoi? Depuis quand? Pour quelles cultures?

- Quels sont les cultures pratiquées?

3.3. Depuis votre arrivée notez-vous une augmentation ou une diminution des superficies cultivées? Pourquoi? Depuis quand? Pour quelles plantes?

3.4. Depuis votre installation, notez-vous une augmentation ou une diminution des rendements au niveau des parcelles? Oui O Non O

Pour quelles plantes? Selon vous quelle est la raison? A partir de quand?

* Le système d'élevage

1. Quel est le type d'élevage pratiqué?
   - sédentaire
   - transhumance
   - nomadisme
2. Quels sont les avantages de ce type d'élevage?
3. Quels sont les inconvénients?
4. Quelles sont les sources d'alimentation de votre bétail?
5. Le pâturage est-il suffisant?
6. Le lieu de pâturage est-il fixe ou mobile?
7. Le bétail est-il parké ou laissé dans les champs?
8. Quels sont les avantages de ce système?
9. Quels sont vos rapports avec les agriculteurs?

   Bon O Mauvais O Pourquoi?
10. L'élevage arrive t-il:
    - à vous nourrir, vous et votre famille?
    - à vendre une partie du cheptel pour de l'argent?
11. Dans le deuxième cas, à quoi est destiné l'argent de cette vente?
12. Pensez-vous que l'éleveur et l'agriculteur peuvent cohabiter?

    Si oui, Pourquoi?

    Si non, Pourquoi?
13. Qu'est-ce qu'un éleveur peut faire pour une agriculteur et vice versa?
14. Quelles solutions préconisez-vous pour une véritable cohabitation entre Eleveur - Agriculteur et Forestier?
15. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle cohabitation?

* Le système sylvicole

1. Depuis votre installation, constatez-vous une diminution de la forêt?

   Oui O Non O Pourquoi?
2. Quels sont les avantages de la présence de la forêt dans votre village.
3. Quels sont les inconvénients?

4. Quelles relations existe t-il entre:

- Eleveur - forêt?
- Agriculteur - forêt?

5. Quels sont les méfaits de la dégradation de la forêt pour votre village?

6. Que pensez-vous de la lutte contre la déforestation?

Bon Mauvais Pourquoi?

7. Quelles solutions préconisez-vous pour:

- la protection de votre forêt ?
- la restauration de votre forêt ?

PLACE DE LA FEMME

1. Quelle est l'activité principale de la femme dans votre village?
2. Quelles sont ses activités annexes?
3. Avez-vous un pouvoir décisionnel dans la gestion des ressources naturelles?

Oui O Non O Dans quel domaine?

4. Avez-vous déjà mené des actions dans le sens de la gestion des Ressources Naturelles?

Si Oui, Lesquelles?

Si Non, Pourquoi?

5. Pensez-vous que la femme peut participer à la gestion des Ressources Naturelles?

Si Oui, Pourquoi?

Si Non, Pourquoi?

* GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

1. Avez-vous déjà eu des explications sur la gestion des Ressources Naturelles?

Oui O Non O

2. Si oui, que pensez-vous de sa gestion?
3. Avez-vous déjà mené des actions dans le sens de sa gestion?

Si oui, lesquelles?

Si non, pourquoi?

4. Quelles sont vos actions en matière de gestion des Ressources naturelles dans l'avenir? Pourquoi?

III. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS ET OU GROUPEMENT DE JEUNES

1. Nom et signification du nom du groupement

.....

2. Date de création du groupement - Nombre d'adhérents

.....

3. Quelles sont les modalités d'adhésion de votre groupement?

.....

4. Pourquoi la création de ce groupement?

.....

5. Quels sont les avantages de groupement?

.....

6. Quels sont les inconvénients?

.....

7. Organisez-vous des réunions? Oui Non

8. De quoi parlez-vous?
   - Famine
   - Mariage
   - Migration
   - Gestion de la terre

9. Avez-vous un champ collectif?

.....

10. Qu'est-ce que vous cultivez dans vos champs?

.....

11. Comment est-il exploité?
   - culture sur brûlis
   - culture attelée
   - apport d'engrais et insecticides

12. La superficie de la terre que vous cultivez vous suffit?

   Oui O Non O

13. La terre que vous cultivez suffit-elle?
   - à vous nourrir, vous et votre famille?
   - à vendre une partie de la récolte pour de l'argent?

14. Pouvez-vous acquérir un champs si vous le désirez? Comment?

   (Pour ceux qui n'en ont pas)

15. Si les produits de la terre ne suffisent pas à vos besoins, à quoi est due cette insuffisance?

- à la pauvreté du sol?
- à l'équipement du sol?
- au manque de disponibilité de nouvelles terres?
- à la pénurie de main-d'oeuvre?

N'ayez-vous jamais pensé à la possibilité d'aller chercher de bonnes terres ailleurs?

.....

16. Pratiquez-vous la jachère? Oui O Non O

17. Si oui, durée? 1 an - 2 ans - 4 ans - 5 ans - Plus de 5 ans

18. Pratiquez-vous la rotation de culture? Oui O Non O

19. Si oui, donnez un exemple d'assolement / rotation?

.....

20. Quelles sont les activités annexes que vous menez?

. Activités artisanales
. Pharmacopée traditionnelle
. Produits de cueillette
. Vente de bois
. Vente de charbons
. Elevage
. Autres.

LE SYSTEME D'ELEVAGE ET SYLVICOLE

* Le système d'élevage

1. Quel est le type d'élevage pratiqué?
   - sédentaire
   - transhumance
   - nomadisme
2. Quels sont les avantages de ce type d'élevage?
3. Quels sont les inconvénients?
4. Quels sont les sources d'alimentation de votre bétail?
5. Le pâturage est-il suffisant?
6. Le lieu de pâturage est-il fixe ou mobile?
7. Le bétail est-il parké ou laissé dans les champs?
8. Quels sont les avantages de ce système?
9. Quels sont vos rapports avec les autres agriculteurs?

   Bon Mauvais Pourquoi?
10. Pensez-vous que l'éleveur et l'agriculture peuvent cohabiter?

    Si oui, pourquoi?

    Si non, pourquoi?
11. Qu'est-ce qu'un éleveur peut faire pour un agriculteur et vice versa?
12. Quelles solutions préconisez-vous pour une véritable cohabitation entre Eleveur - Agriculteur et Forestier?
13. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une telle cohabitation?

* Le système sylvicole

1. Constatez-vous une diminution de la forêt?

   Oui O Non O Pourquoi?
2. Quels sont les avantages de la présence de la forêt dans votre village?
3. Quels sont les inconvénients?
4. Quelles relations existe t-il entre:

   Eleveur - forêt?

   Agriculteur - forêt?
5. Quels sont les méfaits de la dégradation de la forêt pour votre village?
6. Que pensez-vous de la lutte contre la déforestation?

   Bon Mauvais Pourquoi?

7. Quelles solutions préconisez-vous pour:

- la protection de votre forêt?
- la restauration de votre forêt?

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

1. Avez-vous déjà eu des explications sur la gestion des Ressources Naturelles?

Oui O Non O

2. Qu'entendez-vous par Ressources Naturelles?

.....

3. Que pensez-vous de la gestion des Ressources Naturelles?

Bien O Mauvais O

4. Si oui en quoi elle est bien?

.....

5. Avez-vous déjà mené des actions dans le sens de la gestion des Ressources Naturelles?

Si oui, lesquelles?

Si non, pourquoi?

6. Quelles sont vos actions en matière de gestion des Ressources Naturelles dans l'avenir? Pourquoi?

IV. QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES FEMMES

1. Nom et signification du nom du groupement.

.....

2. Date de création du groupement - Nombre d'adhérents

.....

3. Quelles sont les modalités d'adhésion de votre groupement?

.....

4. Pourquoi la création de ce groupement?

.....

5. Quels sont les avantages de groupement?

.....

6. Quels sont les inconvénients?

.....

7. Organisez-vous des réunions? Oui Non

8. De quoi parlez-vous?
   - Famine
   - Mariage
   - Migration
   - Gestion de la terre

9. Avez-vous chacune un champ personnel ou le champ est collectif?

.....

10. Qu'est-ce que vous cultivez dans vos champs?

.....

11. Comment est-il exploité?
   - culture sur brûlis
   - culture attelée
   - apport d'engrais et insecticides

12. Si les produits de la terre ne suffisent pas à vos besoins, à quoi est due cette insuffisance?
   - à la pauvreté du sol?
   - à l'équipement du sol?
   - au manque de disponibilité de nouvelles terres?
   - à la pénurie de main-d'oeuvre?

13. Pratiquez-vous la jachère? Oui O Non O

14. Si oui, durée? 1 an - 2 ans - 4 ans - 5 ans - Plus de 5 ans

15. Pratiquez-vous la rotation de culture? Oui O Non O

16. Si oui, donnez un exemple d'assolement / rotation?

.....

17. Quelles sont les activités annexes que vous menez?

. Activités artisanales

. Pharmacopée traditionnelle

. Produits de cueillette

. Vente de bois

. Vente de charbons

. Elevage

. Autres.

18. Quels intérêts, cette activité annexe vous rapporte?

.....

19. Concernant le bois, à quoi est-il destiné?

- Vente
- Besoins de consommation
- Pharmacopée traditionnelle

20. Quelles sont les essences principalement prélevées?

.....

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

1. Avez-vous déjà des explication sur la gestion des Ressources Naturelles?

Oui O Non O

2. Qu'entendez-vous par Ressources Naturelles?

.....

3. Que pensez-vous de la gestion des Ressources Naturelles?

Bien Mauvais

4. Si oui, en quoi elle est bien?

.....

5. Avez-vous déjà mené des actions dans le sens de la gestion des Ressources Naturelles?

Si oui, lesquelles?

Si non, pourquoi?

6. Travaillez-vous en collaboration avec d'autres structures?

* Féminins sur la gestion des Ressources Naturelles?

Si oui, lesquelles? Dans quel cadre? Si non, pourquoi?

* Masculins sur la gestion des Ressources Naturelles?

Si oui, lesquelles? Dans quel cadre? Si non, pourquoi?

7. Développez-vous souvent vos propres initiative pour la gestion des Ressources Naturelles.

Si oui, lesquelles. Si non, pourquoi?

8. Votre structure est-elle autonome ou bien vous dépendez des hommes?

Oui O Non O

9. Si oui, pourquoi? .....

10. Quelles sont vos actions en matière de gestion des Ressources Naturelles dans l'avenir? Pourquoi?

.....

11. Selon vous, pensez-vous que la femme peut participer à la gestion des Ressources Naturelles?

Si oui, pourquoi?

Si non, pourquoi?.